

RÉSOLUTION
2024-058

FIN DE L'ADMINISTRATION PROVISOIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une élection partielle a été fixée au 17 avril 2024;

CONSIDÉRANT QU'au terme de la période de mise en candidatures, le poste de Maire et le siège #5 ont été comblés par acclamation;

CONSIDÉRANT QU'au terme de l'élection partielle, tenue le 17 avril 2024, les sièges #1-3-4 et 6 ont été comblés;

CONSIDÉRANT QUE les élus aux sièges #1-3-4 et 6 ont prêtés serment le 23 avril et qu'à cette date le conseil a donc retrouvé quorum;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE METTRE FIN à l'administration provisoire de la municipalité de Les Méchins, en date du 23 avril 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-057

MANDAT JURIDIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE certains employés ont fait l'objet d'intimidation;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité d'assurer un climat et un environnement de travail exempts d'harcèlement et d'intimidation;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles au poste 02-19000-412;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un mandat juridique à M^e Francis Fortin, de la firme Tremblay Bois avocats, afin qu'il informe et conseille le prochain conseil de la Municipalité, relativement aux obligations de la municipalités et aux mesures à prendre le cas échéant, afin de faire cesser toute forme d'intimidation et d'harcèlement envers les employés de la Municipalité.

D'IMPUTER la dépense au poste 02-19000-412.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2024-056

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE MARS 2024**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission une liste des comptes à payer, de mars 2024, au montant de 75 621,81 \$, tel qu'il appert de la liste du 11 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste déposée des comptes à payer de mars 2024 et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 75 621,81 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
FRAL20	FRANCINE LABELLE										
23-03-24	159		175	NN	54 11200 000	55 13100 000	2 296.25	31-03-24	31-03-24	.00	2 296.25
		mandat accompagnement									
		SERVICES JURI. ET PROFES.				02 19000 412	2 296.25	.00	.00	.00	2 296.25
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					2 296.25	.00	.00	.00	2 296.25
23-03-24	160		174	NN	54 11200 000	55 13100 000	2 090.00	31-03-24	31-03-24	.00	2 090.00
		mandat accompagnement									
		SERVICES JURI. ET PROFES.				02 19000 412	2 090.00	.00	.00	.00	2 090.00
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					2 090.00	.00	.00	.00	2 090.00
25-03-24	168		173	NN	54 11200 000	55 13100 000	751.90	31-03-24	31-03-24	.00	751.90
		hébergement consultante									
		LOCATION DE BATIMENTS				02 13000 511	751.90	.00	.00	.00	751.90
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					751.90	.00	.00	.00	751.90
HYDR75	HYDRO-QUEBEC										
01-03-24	622602883028	299045415054	183	TT	54 11200 000	55 13100 000	113.92	31-03-24	31-03-24	.00	113.92
		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES				02 34000 681	99.09	4.95	9.88	9.89	104.03
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					99.09	4.95	9.88	9.89	104.03
06-03-24	624402881963	299054635253	185	TT	54 11200 000	55 13100 000	3 902.58	31-03-24	31-03-24	.00	3 902.58
		ELECTRICITE - AQUEDUC				02 41300 681	3 394.29	169.71	338.58	339.00	3 563.58
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					3 394.29	169.71	338.58	339.00	3 563.58
29-02-24	635202859869	299002521266	186	TT	54 11200 000	55 13100 000	538.61	29-02-24	29-02-24	.00	538.61
		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES				02 34000 681	468.46	23.42	46.73	46.79	491.82
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					468.46	23.42	46.73	46.79	491.82
06-03-24	637902852933	299000780880	184	TT	54 11200 000	55 13100 000	842.85	31-03-24	31-03-24	.00	842.85
		ELECTRICITE (PATINOIRE)				02 70130 681	733.08	36.65	73.12	73.21	769.64
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					733.08	36.65	73.12	73.21	769.64
20-03-24	648702832561	299093769287	187	TT	54 11200 000	55 13100 000	1 535.27	31-03-24	31-03-24	.00	1 535.27
		ELECTRICITE - GESTION FINAN.				02 13000 681	333.83	16.69	33.30	33.34	350.48
		ELECTRICITE - NEIGE				02 33000 681	1 001.47	50.08	99.90	100.03	1 051.42
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					1 335.30	66.77	133.20	133.37	1 401.90

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
TEL25	TELUS	QUEBEC									
04-03-24	1346040324	418-729-1346	177	TT	54 11200 000	55 13100 000	71.52	31-03-24	31-03-24	.00	71.52
		TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE				02 70230 331	62.21	3.11	6.20	6.21	65.31
						** TOTAL **	62.21	3.11	6.20	6.21	65.31
22-03-24	3320220324	418-729-3320	179	TT	54 11200 000	55 13100 000	151.49	31-03-24	31-03-24	.00	151.49
		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET				02 41300 331	131.76	6.59	13.14	13.16	138.33
						** TOTAL **	131.76	6.59	13.14	13.16	138.33
22-03-24	3326220324	418-729-3326	180	TT	54 11200 000	55 13100 000	203.08	31-03-24	31-03-24	.00	203.08
		-TELEPHONIE				02 70130 331	176.63	8.83	17.62	17.64	185.44
						** TOTAL **	176.63	8.83	17.62	17.64	185.44
07-03-24	3370070324	418-729-3370	176	TT	54 11200 000	55 13100 000	160.65	31-03-24	31-03-24	.00	160.65
		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET				02 41300 331	139.72	6.99	13.94	13.96	146.69
						** TOTAL **	139.72	6.99	13.94	13.96	146.69
25-03-24	3952250324	418-729-3952	178	TT	54 11200 000	55 13100 000	330.13	31-03-24	31-03-24	.00	330.13
		TELEPHONIE				02 13000 331	287.13	14.36	28.64	28.68	301.45
						** TOTAL **	287.13	14.36	28.64	28.68	301.45
TEL50	TELUS	MOBILITE									
10-03-24	100324		182	TT	54 11200 000	55 13100 000	76.49	31-03-24	31-03-24	.00	76.49
		clé internet bibliothèque				02 70230 331	66.52	3.33	6.64	6.65	69.84
		TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE				** TOTAL **	66.52	3.33	6.64	6.65	69.84
14-03-24	5429469269		181	TT	54 11200 000	55 13100 000	23.60	31-03-24	31-03-24	.00	23.60
		telus mobile patrick				02 32000 331	20.52	1.03	2.05	2.06	21.54
		TELEPHONIE - VOIRIE				** TOTAL **	20.52	1.03	2.05	2.06	21.54

* LOT NO 1 15 TRANSACTIONS

TOT.FACT - ESC = PAI.NET:	13 088.34			.00	13 088.34
TOT.DEP + TAXES - RECL = DEP.NET:	12 052.86	345.74	689.74	690.62	12 397.72

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

|*****REPARTITION*****|

S O M M A I R E D E S R E P A R T I T I O N S

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
02 13000 331		TELEPHONIE	301.45	
02 13000 511		LOCATION DE BATIMENTS	751.90	
02 13000 681		ELECTRICITE - GESTION FINAN.	350.48	
02 19000 412		SERVICES JURI. ET PROFES.	4,386.25	
02 32000 331		TELEPHONIE - VOIRIE	21.54	
02 33000 681		ELECTRICITE - NEIGE	1,051.42	
02 34000 681		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	595.85	
02 41300 331		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	285.02	
02 41300 681		ELECTRICITE - AQUEDUC	3,563.58	
02 70130 331		-TELEPHONIE	185.44	
02 70130 681		ELECTRICITE (PATINOIRE)	769.64	
02 70230 331		TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	135.15	
C 54 13990 000	01-03-2024	RISTOURNE A RECEVOIR (TPS)	345.74	
C 54 13991 000	01-03-2024	REMBOURSEMENT A RECEVOIR (TVQ)	344.88	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	13,088.34-	
*** TOTAL ***			.00	

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
ADMQ25		ASSOCIATION DES DIRECTEURS									
25-03-24	ADH06592		127	TT	54 11200 000	55 13100 000	1 564.62	31-03-24	31-03-24	.00	1 564.62
		cotisation membres et assurance									
		ASSOC. & ABONNEMENT				02 13000 494	1 424.00	46.95	93.67	93.79	1 470.83
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					1 424.00	46.95	93.67	93.79	1 470.83
ALSE20		ALAIN SERGERIE									
17-03-24	170324		129	TT	54 11200 000	55 13100 000	6.89	31-03-24	31-03-24	.00	6.89
		produit nettoyants utep									
		AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES				02 41200 649	5.99	.30	.60	.60	6.29
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					5.99	.30	.60	.60	6.29
ATEL20		ATELIERS LÉOPOLD DESROSIERS INC.									
12-03-24	60126	panneau arrêt	131	TT	54 11200 000	55 13100 000	197.89	31-03-24	31-03-24	.00	197.89
		PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION				02 35500 649	172.11	8.61	17.17	17.20	180.69
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					172.11	8.61	17.17	17.20	180.69
CENT40		CENTRE DU CAMION BOUFFARD INC.									
07-03-24	221285		128	TT	54 11200 000	55 13100 000	264.44	31-03-24	31-03-24	.00	264.44
		ballon suspension cabine									
		PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.				02 33000 643	230.00	11.50	22.94	22.97	241.47
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					230.00	11.50	22.94	22.97	241.47
CPCM10		PCM SOLUTIONS D'AFFAIRES									
31-03-24	38695	papier biblio	132	TT	54 11200 000	55 13100 000	58.33	31-03-24	31-03-24	.00	58.33
		FOURN. BUR. ÉQUIP. BIBLIO				02 70230 670	50.73	2.54	5.06	5.07	53.26
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					50.73	2.54	5.06	5.07	53.26
DIST75		DISTRIBUTION JACQUES-CARTIER									
07-03-24	342149		136	TT	54 11200 000	55 13100 000	196.09	31-03-24	31-03-24	.00	196.09
		papier hygénique sac ordure papier à main									
		ARTICLES NETTOYAGE				02 19000 660	170.55	8.53	17.01	25.54	170.55
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					170.55	8.53	17.01	25.54	170.55
ENTR30		LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE									
14-03-24	96395		137	TT	54 11200 000	55 13100 000	2 310.48	31-03-24	31-03-24	.00	2 310.48
		réparation éclairage de rue									
		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES				02 34000 681	2 009.55	100.48	200.45	200.71	2 109.77
							-----	-----	-----	-----	-----
		** TOTAL **					2 009.55	100.48	200.45	200.71	2 109.77

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
FORM75	FORMULES MUNICIPALES ENR.										
26-03-24	052040		133	TT	54 11200 000 55 13100 000		397.41	31-03-24	31-03-24	.00	397.41
		relevé dépouillement									
		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES, .	02		14000 670		345.65	17.28	34.48	34.52	362.89
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		345.65	17.28	34.48	34.52	362.89
GARA33	GARAGE BERTRAND ROSS INC.										
04-03-24	767400		134	TT	54 11200 000 55 13100 000		494.15	31-03-24	31-03-24	.00	494.15
		tuyau aluminium matériel atelier									
		PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES. .	02		33000 643		429.79	21.49	42.87	42.93	451.22
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		429.79	21.49	42.87	42.93	451.22
GFLE20	GFL ENVIRONNEMENTAL 2022 INC.										
31-03-24	MD0000276152		140	TT	54 11200 000 55 13100 000		2 088.55	31-03-24	31-03-24	.00	2 088.55
		ordure organique									
		-MATIERES RESIDUELLES	02		45130 446		1 816.52	90.83	181.20	181.43	1 907.12
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		1 816.52	90.83	181.20	181.43	1 907.12
31-03-24	MD0000277338		142	TT	54 11200 000 55 13100 000		4 138.64	31-03-24	31-03-24	.00	4 138.64
		recyclage et ordure									
		CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	02		45110 447		1 445.41	72.27	144.18	144.36	1 517.50
		SERVICE MAT. RES. CONTRAT	02		45110 446		2 154.19	107.71	214.88	215.15	2 261.63
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		3 599.60	179.98	359.06	359.51	3 779.13
31-03-24	MD0000277961	recyclage	141	TT	54 11200 000 55 13100 000		1 389.11	31-03-24	31-03-24	.00	1 389.11
		TRI MATIERES RECYCLABLES	02		45110 445		1 208.18	60.41	120.52	120.67	1 268.44
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		1 208.18	60.41	120.52	120.67	1 268.44
GROU05	UNORIA COOPÉRATIVE - BMR MATANE										
13-03-24	FCX0019157	asphalte froide	130	TT	54 11200 000 55 13100 000		4 380.82	31-03-24	31-03-24	.00	4 380.82
		INFRASTRUCTURE - CHEMINS TROTT	02		32000 521		3 810.24	190.51	380.07	380.55	4 000.27
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		3 810.24	190.51	380.07	380.55	4 000.27
KALE10	KALEIDOS MULTIMÉDIA INC.										
08-03-24	5002		138	TT	54 11200 000 55 13100 000		79.33	31-03-24	31-03-24	.00	79.33
		internet lesmechins.net lesmechins.ca									
		INTERNET - ADM.(SITE WEB)	02		13000 335		69.00	3.45	6.88	6.89	72.44
							-----	-----	-----	-----	-----
					** TOTAL **		69.00	3.45	6.88	6.89	72.44

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
LEBL10	LEBLANC ENVIRONNEMENT INC.										
07-03-24	19736		139	TT	54 11200 000 55 13100 000		2 475.64	31-03-24	31-03-24	.00	2 475.64
		nettoyer reseau egout									
		LOC.MACH. OUTIL ÉQUI. -ÉGOUTS	02		41500 516		2 153.20	107.66	214.78	215.05	2 260.59
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	2 153.20	107.66	214.78	215.05	2 260.59
NORD10	NORDIKEAU										
01-03-24	FA14086		143	TT	54 11200 000 55 13100 000		8 416.17	31-03-24	31-03-24	.00	8 416.17
		exploitation eau potable et usée									
		SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	02		41200 419		7 320.00	366.00	730.17	731.09	7 685.08
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	7 320.00	366.00	730.17	731.09	7 685.08
PAPE10	PAPETERIE BLOC-NOTES INC.										
06-03-24	832492		135	TT	54 11200 000 55 13100 000		248.22	31-03-24	31-03-24	.00	248.22
		etiquettes papier									
		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	02		14000 670		53.97	2.70	5.38	5.39	56.66
		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	02		13000 670		161.92	8.09	16.16	16.17	170.00
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	215.89	10.79	21.54	21.56	226.66
PASC20	PASCALE LEFRANÇOIS										
30-03-24	529		145	TT	54 11200 000 55 13100 000		31.62	31-03-24	31-03-24	.00	31.62
		verre chasse coco pâque									
		AUTRES - LOISIRS	02		70130 649		27.50	1.38	2.74	2.75	28.87
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	27.50	1.38	2.74	2.75	28.87
19-03-24	1477		144	TT	54 11200 000 55 13100 000		101.18	31-03-24	31-03-24	.00	101.18
		batterie cellulaire patrick savard									
		TELEPHONIE - VOIRIE	02		32000 331		88.00	4.40	8.78	8.79	92.39
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	88.00	4.40	8.78	8.79	92.39
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.										
06-03-24	FC00419882		150	TT	54 11200 000 55 13100 000		221.81	31-03-24	31-03-24	.00	221.81
		huile fournaise									
		HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	02		70130 632		192.92	9.65	19.24	19.27	202.54
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	192.92	9.65	19.24	19.27	202.54
06-03-24	FC00419883		149	TT	54 11200 000 55 13100 000		467.00	31-03-24	31-03-24	.00	467.00
		huile fournaise									
		HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	02		70130 632		406.17	20.31	40.52	40.57	426.43
							-----	-----	-----	-----	-----
						** TOTAL **	406.17	20.31	40.52	40.57	426.43

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
08-03-24	FC00420133	diesel	151	TT	54 11200 000	55 13100 000	579.63	31-03-24	31-03-24	.00	579.63
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	02		33000 631		504.13	25.21	50.29	50.36	529.27
						** TOTAL **	504.13	25.21	50.29	50.36	529.27
PIEC50 PIECES D'AUTO DONALD BELANGER INC.											
20-03-24	737-357450		146	TT	54 11200 000	55 13100 000	193.46	31-03-24	31-03-24	.00	193.46
		peinture mazda porte									
CODE COMPL:	10	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	02		32000 525		168.27	8.41	16.78	16.80	176.66
						** TOTAL **	168.27	8.41	16.78	16.80	176.66
PIEC55 PIÈCES D'AUTO G. CÔTÉ											
08-03-24	A0073145	penture auto	148	TT	54 11200 000	55 13100 000	213.68	31-03-24	31-03-24	.00	213.68
CODE COMPL:	10	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	02		32000 525		185.85	9.29	18.54	18.56	195.12
						** TOTAL **	185.85	9.29	18.54	18.56	195.12
26-03-24	A0073354		147	TT	54 11200 000	55 13100 000	156.44	31-03-24	31-03-24	.00	156.44
		urethane charniere mazda ford bleu									
CODE COMPL:	10	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	02		32000 525		136.07	6.80	13.57	13.59	142.85
						** TOTAL **	136.07	6.80	13.57	13.59	142.85
QUEB01 QUEBEC LINGE											
01-03-24	9102398190	tapis clsc	152	TT	54 11200 000	55 13100 000	68.28	31-03-24	31-03-24	.00	68.28
		ARTICLES NETTOYAGE	02		19000 660		59.38	2.97	5.93	8.90	59.38
						** TOTAL **	59.38	2.97	5.93	8.90	59.38
01-03-24	9102398191	tapis bureau	153	TT	54 11200 000	55 13100 000	57.49	31-03-24	31-03-24	.00	57.49
		ARTICLES NETTOYAGE	02		19000 660		50.00	2.50	4.99	7.49	50.00
						** TOTAL **	50.00	2.50	4.99	7.49	50.00
15-03-24	9102405734	tapis clsc	154	TT	54 11200 000	55 13100 000	70.33	31-03-24	31-03-24	.00	70.33
		ARTICLES NETTOYAGE	02		19000 660		61.43	2.97	5.93	8.90	61.43
						** TOTAL **	61.43	2.97	5.93	8.90	61.43
15-03-24	9102405735	tapis bureau	155	TT	54 11200 000	55 13100 000	59.11	31-03-24	31-03-24	.00	59.11
		ARTICLES NETTOYAGE	02		19000 660		51.62	2.50	4.99	7.49	51.62
						** TOTAL **	51.62	2.50	4.99	7.49	51.62

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
29-03-24	9102412673	tapis clsc	156	TT	54 11200 000	55 13100 000	68.28	31-03-24	31-03-24	.00	68.28
		ARTICLES NETTOYAGE				02 19000 660	59.38	2.97	5.93	8.90	59.38
						** TOTAL **	59.38	2.97	5.93	8.90	59.38
29-03-24	9102412676	tapis bureau	157	TT	54 11200 000	55 13100 000	57.49	31-03-24	31-03-24	.00	57.49
		ARTICLES NETTOYAGE				02 19000 660	50.00	2.50	4.99	7.49	50.00
						** TOTAL **	50.00	2.50	4.99	7.49	50.00
QUIN25	QUINCAILLERIE GRÉGOIRE ET FILS INC.										
02-03-24	103776915-1	plaque prise électrique	160	TT	54 11200 000	55 13100 000	10.60	31-03-24	31-03-24	.00	10.60
		BATIMENTS ET TERRAINS				02 32000 522	9.22	.46	.92	.92	9.68
						** TOTAL **	9.22	.46	.92	.92	9.68
RENO75	RENOVEX ENR.										
04-03-24	3094655	clapet mural	159	TT	54 11200 000	55 13100 000	121.83	31-03-24	31-03-24	.00	121.83
		BATIMENTS ET TERRAINS				02 32000 522	105.96	5.30	10.57	10.59	111.24
						** TOTAL **	105.96	5.30	10.57	10.59	111.24
20-03-24	3095037	batterie marteau rotatif	158	TT	54 11200 000	55 13100 000	1 149.71	31-03-24	31-03-24	.00	1 149.71
		PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES				02 32000 643	999.96	50.00	99.75	99.88	1 049.83
						** TOTAL **	999.96	50.00	99.75	99.88	1 049.83
RIEL20	ÉLAINE RIEL										
31-03-24	310324	déplacement dépôt desjardins	172	NN	54 11200 000	55 13100 000	165.60	31-03-24	31-03-24	.00	165.60
		DÉPLACEMENT DU PERSONNEL				02 13000 310	165.60	.00	.00	.00	165.60
						** TOTAL **	165.60	.00	.00	.00	165.60
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.										
01-03-24	4040565	essence ordinaire	161	TT	54 11200 000	55 13100 000	168.00	31-03-24	31-03-24	.00	168.00
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO				02 33000 631	146.11	7.31	14.58	14.60	153.40
						** TOTAL **	146.11	7.31	14.58	14.60	153.40

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
*****REPARTITION*****											
06-03-24	4042985	eau naya biblio	162	NN	54 11200 000	55 13100 000	7.99	31-03-24	31-03-24	.00	7.99
		FOURN. BUR. ÉQUIP. BIBLIO				02 70230 670	7.99	.00	.00	.00	7.99
						** TOTAL **	7.99	.00	.00	.00	7.99
08-03-24	4044060	essence ordinaire	163	TT	54 11200 000	55 13100 000	134.00	31-03-24	31-03-24	.00	134.00
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO				02 33000 631	116.54	5.83	11.63	11.65	122.35
						** TOTAL **	116.54	5.83	11.63	11.65	122.35
14-03-24	4046971	essence ordinaire	164	TT	54 11200 000	55 13100 000	130.00	31-03-24	31-03-24	.00	130.00
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO				02 33000 631	113.07	5.65	11.28	11.29	118.71
						** TOTAL **	113.07	5.65	11.28	11.29	118.71
18-03-24	4048686	eau naya garage	165	NN	54 11200 000	55 13100 000	7.99	31-03-24	31-03-24	.00	7.99
		PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES				02 32000 643	7.99	.00	.00	.00	7.99
						** TOTAL **	7.99	.00	.00	.00	7.99
19-03-24	4049101	essence ordinaire	166	TT	54 11200 000	55 13100 000	51.00	31-03-24	31-03-24	.00	51.00
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO				02 33000 631	44.36	2.22	4.42	4.43	46.57
						** TOTAL **	44.36	2.22	4.42	4.43	46.57
26-03-24	4052069	eau amaro 18l bris aqueduc	167	NN	54 11200 000	55 13100 000	130.32	31-03-24	31-03-24	.00	130.32
		AUTRES - PIECES ET ACCESSOIRES				02 41300 649	130.32	.00	.00	.00	130.32
						** TOTAL **	130.32	.00	.00	.00	130.32
28-03-24	4052880	essence ordinaire	168	TT	54 11200 000	55 13100 000	145.01	31-03-24	31-03-24	.00	145.01
		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO				02 33000 631	126.12	6.31	12.58	12.60	132.41
						** TOTAL **	126.12	6.31	12.58	12.60	132.41
TELE50	TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST										
01-03-24	191663	service alpha numerique	169	TT	54 11200 000	55 13100 000	57.38	31-03-24	31-03-24	.00	57.38
		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET				02 41300 331	23.95	1.20	2.39	2.40	25.14
		TELEPHONIE - VOIRIE				02 32000 331	25.95	1.30	2.59	2.59	27.25
						** TOTAL **	49.90	2.50	4.98	4.99	52.39

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

*****REPARTITION*****

VO3X50	V03 VERT OZONE INC.										
13-03-24	VO-20240311-3	pièces	171	TT	54 11200 000 55 13100 000	17 381.09	31-03-24	31-03-24		.00	17 381.09
		AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	02	41200 649	15 117.25	755.88	1507.96	1509.86			15 871.23
					** TOTAL **	15 117.25	755.88	1507.96		1509.86	15 871.23

25-03-24	VO-20240325-5	service traitement eau	170	TT	54 11200 000 55 13100 000	11 820.37	31-03-24	31-03-24		.00	11 820.37
		SERV. SCIENTIFIQUES ET GENIE	02	41300 411	10 280.82	514.05	1025.50	1026.80			10 793.57
					** TOTAL **	10 280.82	514.05	1025.50		1026.80	10 793.57

* LOT NO 2 46 TRANSACTIONS

TOT.FACT - ESC = PAI.NET:	62 533.47			.00	62 533.47
TOT.DEP + TAXES - RECL = DEP.NET:	54 492.93	2684.68	5355.86	5387.55	57 145.92

S O M M A I R E D E S R E P A R T I T I O N S

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
02 13000 310		DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	165.60	
02 13000 335		INTERNET - ADM.(SITE WEB)	72.44	
02 13000 494		ASSOC. & ABONNEMENT	1,470.83	
02 13000 670		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES, .	170.00	
02 14000 670		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES, .	419.55	
02 19000 660		ARTICLES NETTOYAGE	502.36	
02 32000 331		TELEPHONIE - VOIRIE	119.64	
02 32000 521		INFRASTRUCTURE - CHEMINS TROTT	4,000.27	
02 32000 522		BATIMENTS ET TERRAINS	120.92	
02 32000 525		VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	514.63	
02 32000 643		PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	1,057.82	
02 33000 631		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	1,102.71	
02 33000 643		PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	692.69	
02 34000 681		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	2,109.77	
02 35500 649		PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	180.69	
02 41200 419		SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	7,685.08	
02 41200 649		AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	15,877.52	
02 41300 331		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	25.14	
02 41300 411		SERV. SCIENTIFIQUES ET GENIE	10,793.57	
02 41300 649		AUTRES - PIECES ET ACCESSOIRES	130.32	
02 41500 516		LOC.MACH. OUTIL ÉQUI. -ÉGOUTS	2,260.59	
02 45110 445		TRI MATIERES RECYCLABLES	1,268.44	
02 45110 446		SERVICE MAT. RES. CONTRAT	2,261.63	
02 45110 447		CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	1,517.50	

IMPRIME LE: 11-04-2024

MUNICIPALITE LES MECHINS

L I S T E S E U L E M E N T

MOIS COURANT

PERIODE: 2024 - 3

#SEQ JOURNAL: 1259

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

|*****REPARTITION*****|

		02 45130 446				-MATIERES RESIDUELLES		1,907.12			
		02 70130 632				HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE		628.97			
		02 70130 649				AUTRES - LOISIRS		28.87			
		02 70230 670				FOURN. BUR. ÉQUIP. BIBLIO		61.25			
C	54	13990 000	01-03-2024			RISTOURNE A RECEVOIR (TPS)		2,659.74			
C	54	13991 000	01-03-2024			REMBOURSEMENT A RECEVOIR (TVQ)		2,653.10			
C	54	13995 000	01-03-2024			C.T.I. A RECEVOIR (TPS)		24.94			
C	54	13996 000	01-03-2024			R.T.I. A RECEVOIR (TVQ)		49.77			
C	55	13100 000				FOURNISSEURS		62,533.47-			

*** TOTAL *** .00

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION	G/L			#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

*****REPARTITION*****

* GRAND-TOTAUX 61 TRANSACTIONS

TOT.FACT - ESC = PAI.NET:	75 621.81			.00	75 621.81
TOT.DEP + TAXES - RECL = DEP.NET:	66 545.79	3030.42	6045.60	6078.17	69 543.64

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
02 13000 310		DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	165.60	
02 13000 331		TELEPHONIE	301.45	
02 13000 335		INTERNET - ADM.(SITE WEB)	72.44	
02 13000 494		ASSOC. & ABONNEMENT	1,470.83	
02 13000 511		LOCATION DE BATIMENTS	751.90	
02 13000 670		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	170.00	
02 13000 681		ELECTRICITE - GESTION FINAN.	350.48	
02 14000 670		FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	419.55	
02 19000 412		SERVICES JURI. ET PROFES.	4,386.25	
02 19000 660		ARTICLES NETTOYAGE	502.36	
02 32000 331		TELEPHONIE - VOIRIE	141.18	
02 32000 521		INFRASTRUCTURE - CHEMINS TROTT	4,000.27	
02 32000 522		BATIMENTS ET TERRAINS	120.92	
02 32000 525		VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	514.63	
02 32000 643		PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	1,057.82	
02 33000 631		ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	1,102.71	
02 33000 643		PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	692.69	
02 33000 681		ELECTRICITE - NEIGE	1,051.42	
02 34000 681		ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	2,705.62	
02 35500 649		PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	180.69	
02 41200 419		SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	7,685.08	
02 41200 649		AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	15,877.52	
02 41300 331		- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	310.16	
02 41300 411		SERV. SCIENTIFIQUES ET GENIE	10,793.57	
02 41300 649		AUTRES - PIECES ET ACCESSOIRES	130.32	
02 41300 681		ELECTRICITE - AQUEDUC	3,563.58	
02 41500 516		LOC.MACH. OUTIL ÉQUI. -ÉGOUTS	2,260.59	
02 45110 445		TRI MATIERES RECYCLABLES	1,268.44	
02 45110 446		SERVICE MAT. RES. CONTRAT	2,261.63	
02 45110 447		CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	1,517.50	
02 45130 446		-MATIERES RESIDUELLES	1,907.12	
02 70130 331		-TELEPHONIE	185.44	
02 70130 632		HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	628.97	
02 70130 649		AUTRES - LOISIRS	28.87	
02 70130 681		ELECTRICITE (PATINOIRE)	769.64	
02 70230 331		TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	135.15	
02 70230 670		FOURN. BUR. ÉQUIP. BIBLIO	61.25	

DATE	#FACT	REFERENCE	SEQ. TX	#G/L	BANQUE	#G/L-CF	TOT.FACT	DAT.DUE	DAT.SUG	ESCOMPTE	PAI.NET
C.A/UNITE	ACTIV.	QTE DESCRIPTION G/L				#G/L-DEP	TOT.DEP	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

|*****REPARTITION*****|

C	54	13990 000	01-03-2024		RISTOURNE A RECEVOIR (TPS)						3,005.48
C	54	13991 000	01-03-2024		REMBOURSEMENT A RECEVOIR (TVQ)						2,997.98
C	54	13995 000	01-03-2024		C.T.I. A RECEVOIR (TPS)						24.94
C	54	13996 000	01-03-2024		R.T.I. A RECEVOIR (TVQ)						49.77
C	55	13100 000			FOURNISSEURS						75,621.81-

** GRAND-TOTAUX .00

RÉSOLUTION
2024-055

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE FÉVRIER 2024**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission la liste des comptes à payer du mois de février 2024, au montant de 108 860,26 \$, tel qu'il appert du relevé imprimé en date du 10 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste déposée des comptes à payer du mois de février 2024 et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 108 860,26 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
ALAR50	ALARME 911 RIMOUSKI INC.									
*	127782	13-02-2024	55 13100 000	centre sportif alarm centre sportif alarme	233.86	233.86				
			02 70130 649	AUTRES - LOISIRS	233.86					
			Total :		233.86	233.86				
CAMP10	CAMPING AUX PIGNONS VERTS									
*	A1368	22-02-2024	55 13100 000	propane	68.99	68.99				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	68.99					
			Total :		68.99	68.99				
CPCM10	PCM SOLUTIONS D'AFFAIRES									
*	38370	29-02-2024	55 13100 000	papier bibliothèque	39.28	39.28				
			02 70230 670	FOURN. BUR. ÉQUIP. BIBLIO	39.28					
			Total :		39.28	39.28				
DIST75	DISTRIBUTION JACQUES-CARTIER									
*	341252	13-02-2024	55 13100 000	nettoyeur acier inox nettoyeur acier inox.	34.22	34.22				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	34.22					
*	341655	22-02-2024	55 13100 000	produit nettoyant et produit nettoyant et sac ordure bureau	104.39	104.39				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	104.39					
			Total :		138.61	138.61				
FABR50	LA FABRIQUE DE LES MECHINS									
*	15018	01-02-2024	55 13100 000	electricité biblioth electricité bibliothèque	140.69	140.69				
			02 70230 681	ELECTRICITE (BIBLIOTHEQUE)	140.69					
*	15020	01-02-2024	55 13100 000	électricité 14 oct 2 électricité 14 oct 23 au 31 décembre 23	801.00	801.00				
			02 70230 681	ELECTRICITE (BIBLIOTHEQUE)	801.00					
			Total :		941.69	941.69				
FRAL20	FRANCINE LABELLE									
*	152	29-02-2024	55 13100 000	mandat accompagnemen mandat accompagnement janvier fevrier	697.50	697.50				
			02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	697.50					
*	155	29-02-2024	55 13100 000	frais hébergement	1 400.00	1 400.00				
			02 13000 511	LOCATION DE BATIMENTS	1 400.00					
*	157	29-02-2024	55 13100 000	mandat accompagnemen mandat accompagnement	859.00	859.00				
			02 13000 310	DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	859.00					
			Total :		2 956.50	2 956.50				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
GARA33	GARAGE BERTRAND ROSS INC.									
* 767397	stopper bucket loader	22-02-2024	55 13100 000	stopper bucket loader	151.20	151.20				
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	151.20					
			Total :		151.20	151.20				
GFLE20	GFL ENVIRONNEMENTAL 2022 INC.									
* MD0000273385	surcharge de carburant	22-02-2024	55 13100 000	surcharge de carbura	7 907.09	7 907.09				
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	7 907.09					
* MD0000273543		29-02-2024	55 13100 000	compost organique	2 088.55	2 088.55				
			02 45130 446	-MATIERES RESIDUELLES	2 088.55					
* MD0000274057		29-02-2024	55 13100 000	recyclage et dechet	4 138.64	4 138.64				
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	4 138.64					
* MD0000274942		29-02-2024	55 13100 000	recyclage municipale	1 578.53	1 578.53				
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	1 578.53					
			Total :		15 712.81	15 712.81				
H2LA20	H2LAB									
* 106766	test analyse eau potable	29-02-2024	55 13100 000	test analyse eau pot	505.89	505.89				
			02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	505.89					
			Total :		505.89	505.89				
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 612702947527		12-02-2024	55 13100 000	299002521324	346.19	346.19				
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	346.19					
* 612702947528		12-02-2024	55 13100 000	299002521340	78.57	78.57				
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAG	78.57					
* 612702947529		12-02-2024	55 13100 000	299002521399	32.95	32.95				
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAG	32.95					
* 612702947530		12-02-2024	55 13100 000	299002521712	1 855.69	1 855.69				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	463.93					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	1 391.76					
* 612702947531		12-02-2024	55 13100 000	299002521761	102.37	102.37				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	25.59					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	76.78					
* 612702947532		12-02-2024	55 13100 000	299002521803	1 024.83	1 024.83				
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	1 024.83					
* 612702947533	299002521894 reservoir d'eau	12-02-2024	55 13100 000	299002521894 reservo	1 017.40	1 017.40				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	1 017.40					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 645102821719		14-02-2024	55 13100 000	299002521449	206.70	206.70				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	206.70					
* 645102821721		14-02-2024	55 13100 000	299002521530	134.13	134.13				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	134.13					
* 645102821722		14-02-2024	55 13100 000	299002521621	1 444.29	1 444.29				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	1 444.29					
* 645102821723		14-02-2024	55 13100 000	299002521944	203.55	203.55				
			02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUTS	203.55					
* 645102821724		14-02-2024	55 13100 000	299002521977	701.63	701.63				
			02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUTS	701.63					
* 657702787988		06-02-2024	55 13100 000	2990546358253	4 253.82	4 253.82				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	4 253.82					
* 661302780765		14-02-2024	55 13100 000	299106017096	920.00	920.00				
			02 70110 681	ÉLECTRICITÉ SALLE COMM.	920.00					
* 663102772517		14-02-2024	55 13100 000	299078705439	48.32	48.32				
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	48.32					
* 686503031028		06-02-2024	55 13100 000	299000780880	1 056.91	1 056.91				
			02 70130 681	ELECTRICITE (PATINOIRE)	1 056.91					
* 691003032913		02-02-2024	55 13100 000	299093769287	4 246.28	4 246.28				
			02 33000 681	ELECTRICITE - NEIGE	2 760.08					
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	1 486.20					
			Total :		17 673.63	17 673.63				
KALE10	KALEIDOS MULTIMÉDIA INC.									
* 4961		01-02-2024	55 13100 000	hébergement web	336.31	336.31				
			02 13000 335	INTERNET - ADM.(SITE WEB)	336.31					
			Total :		336.31	336.31				
LAMA25	LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.									
* 400717		12-02-2024	55 13100 000	tube gun miller adap	246.15	246.15				
	tube gun miller adaptateur									
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	246.15					
			Total :		246.15	246.15				
MEDI20	MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.									
* M-000908		01-02-2024	55 13100 000	forfait semestriel j	437.57	437.57				
	forfait semestriel janvier 2024 mutuelle fqm									
			02 13000 200	CHARGES SOCIALES - ADMINISTRA.	437.57					
			Total :		437.57	437.57				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
MRCX25	MRC DE LA MATANIE									
* 14209		31-12-2023	55 13100 000	frais aqnnuels matri frais aqnnuels matrices graphiques 2023	3 195.89			3 195.89		
			02 15000 951	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 195.89					
* 14247		31-12-2023	55 13100 000	quote-part inforoute quote-part inforoute, quote-part internet partage	1 224.53			1 224.53		
			02 19000 951	QUOTE-PART MRC (INFOROUTE)	1 224.53					
Total :					4 420.42			4 420.42		
MRCX75	M.R.C. DE LA MATAPÉDIA									
* 290224		29-02-2024	55 13100 000	formation feux foret formation feux foret boite a lunch	25.00	25.00				
			02 32000 454	SERVICE DE FORMATION. - VOIRIE	25.00					
Total :					25.00	25.00				
NORD10	NORDIKEAU									
* FA-13446		31-12-2023	55 13100 000	technicien	684.10			684.10		
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	684.10					
* FA13692		01-02-2024	55 13100 000	exploitation ouvrage exploitation ouvrage traitement eau potable usée	8 416.17	8 416.17				
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	8 416.17					
* FA13926		01-02-2024	55 13100 000	opéraqtion a distanc opéraqtion a distance	510.49	510.49				
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	510.49					
Total :					9 610.76	8 926.66		684.10		
NORT10	NORTEC INDUSTRIEL									
* 17002		08-02-2024	55 13100 000	pièces équipement	226.97	226.97				
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	226.97					
Total :					226.97	226.97				
NORT20	BRANDT TRACTOR LTÉE									
* 6703409		07-02-2024	55 13100 000	réparation chargeuse réparation chargeuse benne	1 390.26	1 390.26				
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	1 390.26					
* 9719839		01-02-2024	55 13100 000	pièces équipement	930.30	930.30				
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	930.30					
Total :					2 320.56	2 320.56				
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
* 00091479001		23-02-2024	55 13100 000	fournaise masout	341.90	341.90				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	341.90					
* 91479010		23-02-2024	55 13100 000	fournaise mazout	917.37	917.37				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	917.37					

Imprimé le : 10-04-24

Inclus les transactions en attente

MUNICIPALITE LES MECHINS

Période : 2024-02

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
* FC00415743		08-02-2024	55 13100 000	diesel	415.71	415.71				
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	415.71					
* FC00415772		08-02-2024	55 13100 000	huile fournaise	248.74	248.74				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	248.74					
* FC00415773		08-02-2024	55 13100 000	huile fournaise	801.81	801.81				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	801.81					
			Total :		2 725.53	2 725.53				
PIEC55	PIÈCES D'AUTO G. CÔTÉ									
* A0072277		01-02-2024	55 13100 000	prestone jaune	34.10	34.10				
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	34.10					
			Total :		34.10	34.10				
PROD50	PRODUITS SANITAIRES UNIQUES INC									
* 158942		28-02-2024	55 13100 000	hypochlorite en solu	1 243.46	1 243.46				
	hypochlorite en solution		02 41200 635	PRODUITS CHIMIQUES - CHLORE	1 243.46					
			Total :		1 243.46	1 243.46				
QUEB01	QUEBEC LINGE									
* 9102383777		02-02-2024	55 13100 000	tapis	68.28	68.28				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	68.28					
* 9102383778		02-02-2024	55 13100 000	tapis	57.49	57.49				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	57.49					
* 9102391035		16-02-2024	55 13100 000	tapis	70.32	70.32				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	70.32					
* 9102391036		16-02-2024	55 13100 000	tapis	59.40	59.40				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	59.40					
			Total :		255.49	255.49				
QUIN25	QUINCAILLERIE GRÉGOIRE ET FILS INC.									
* 103772622-1		09-02-2024	55 13100 000	tube fluo station po	29.64	29.64				
	tube fluo station pompage		02 41200 522	ENTRETIEN BÂTIMENT	29.64					
* 103773552-1		14-02-2024	55 13100 000	ruban masqué peintur	229.86	229.86				
	ruban masqué peinture		02 13000 522	BATIMENT ET TERRAINS - BUREAU	229.86					
* I24020040-1		29-02-2024	55 13100 000	intérêt sur retard	2.11	2.11				
			02 13000 522	BATIMENT ET TERRAINS - BUREAU	2.11					
			Total :		261.61	261.61				

Imprimé le : 10-04-24

Inclus les transactions en attente

MUNICIPALITE LES MECHINS

Période : 2024-02

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
REAL50	RÉAL HUOT INC.									
* 5574394		29-02-2024	55 13100 000	manchon flex	879.68	879.68				
			02 41400 649	AUTRES - PIECES ET ACCESSOIRES	879.68					
			Total :		879.68	879.68				
ROLA50	ROLAND DUMAS (1997) INC.									
* 67373		14-02-2024	55 13100 000	clé sécurisé 108 des clé sécurisé 108 des fonds (ambulance)	59.56	59.56				
			02 13000 650	AUTRE	59.56					
			Total :		59.56	59.56				
SAAQ25	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC									
* 688456		10-02-2024	55 13100 000	immatriculation véhi immatriculation véhicule voirie	7 146.88	7 146.88				
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	469.56					
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	839.56					
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	346.56					
			02 33000 455	IMMATRICULATIONS - ENL.NEIGE	839.56					
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	414.81					
			02 33000 455	IMMATRICULATIONS - ENL.NEIGE	1 032.79					
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	2 486.05					
			02 33000 455	IMMATRICULATIONS - ENL.NEIGE	656.79					
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	61.20					
			Total :		7 146.88	7 146.88				
SAMP10	SAMPHI 6367321 CANADA INC.									
* 1299		20-02-2024	55 13100 000	bris aqueduc rue pri bris aqueduc rue principale et st-jean-baptiste	3 573.93	3 573.93				
			02 41300 521	INFRASTRUCTURE - RÉSEAU	3 573.93					
			Total :		3 573.93	3 573.93				
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
1900467		03-07-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Fac Appel d'offres - Facture payées en double	-99.70					-99.70
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	-99.70					
1972689		30-11-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Bou Appel d'offres - Bouffard sanitaire	3.74					3.74
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.74					
1986887		31-12-2018	55 13100 000	Addenda appel d'offr Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire	3.92					3.92
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.92					
2042067		01-04-2019	55 13100 000	Affichage Appel d'of Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues	32.96					32.96

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	32.96					
2108848		01-08-2019	55 13100 000	Parution d'un addend	27.52					27.52
	Parution d'un addenda - Réfection égouts									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	27.52					
2185676		01-01-2020	55 13100 000	Addenda Groupe Bouff	1.91					1.91
	Addenda Groupe Bouffard - Décembre 2019									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	1.91					
Total :					-29.65					-29.65
TAGD25	TAG DÉPANNÉUR INC.									
* 4027814		01-02-2024	55 13100 000	essence ordinaire	150.01	150.01				
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	150.01					
* 4032567		12-02-2024	55 13100 000	essence ordinaire es	175.02	175.02				
	essence ordinaire ess114									
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	175.02					
* 4036555		21-02-2024	55 13100 000	essence ordinaire es	171.00	171.00				
	essence ordinaire ess114									
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	171.00					
Total :					496.03	496.03				
TELE50	TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST									
* 191324		01-02-2024	55 13100 000	accès service téléav	53.93	53.93				
	accès service téléavertisseur									
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	26.39					
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	27.54					
Total :					53.93	53.93				
TELU25	TELU QUEBEC									
* 1346040224		04-02-2024	55 13100 000	bibliotheque	71.55	71.55				
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	71.55					
* 3320220224		22-02-2024	55 13100 000	reserve eau	297.10	297.10				
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	297.10					
* 3326220224		22-02-2024	55 13100 000	centre sportif	398.26	398.26				
			02 70130 331	-TELEPHONIE	398.26					
* 3370070224		07-02-2024	55 13100 000	UTEP	161.16	161.16				
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	161.16					
* 3952250224		25-02-2024	55 13100 000	418072903952 bureau	647.93	647.93				
			02 13000 331	TELEPHONIE	647.93					
Total :					1 576.00	1 576.00				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
TELU50	TELUS MOBILITE									
* 100224		10-02-2024	55 13100 000	service mobile clé i	78.05	78.05				
	service mobile clé internet									
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	78.05					
* 5429469268		14-02-2024	55 13100 000	service mobile cell	23.99	23.99				
	service mobile cell patrick									
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.99					
			Total :		102.04	102.04				
VILL66	VILLE DE MATANE									
* 2024-000017		09-02-2024	55 13100 000	élimination des déch	24 574.00	24 574.00				
	élimination des déchets									
			02 45120 952	L.E.T. DE MATANE	18 224.00					
			02 45120 953	L.E.T. DE MATANE - COMPOSTAGE	6 350.00					
			Total :		24 574.00	24 574.00				
VO3X50	V03 VERT OZONE INC.									
* VO-20240221-1		21-02-2024	55 13100 000	connection à distanc	287.44	287.44				
	connection à distance nettoyage et redémarrage fichier hst									
			02 41300 411	SERV. SCIENTIFIQUES ET GENIE	287.44					
* VO-20240228-2		28-02-2024	55 13100 000	adapteurs pompe de c	58.09	58.09				
	adapteurs pompe de chlore									
			02 41200 649	AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	58.09					
* VO-20240325-4		13-02-2024	55 13100 000	ajustement prix memb	8 457.04	8 457.04				
	ajustement prix membranes una-620a									
			02 41200 649	AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	8 457.04					
			Total :		8 802.57	8 802.57				
WURT10	WURTH CANADA LIMITÉE									
* 25746698		08-02-2024	55 13100 000	matériaux et équipem	822.71	822.71				
	matériaux et équipement									
			02 32000 650	VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	271.56					
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	551.15					
* 25754029		14-02-2024	55 13100 000	veste haute visibili	236.19	236.19				
	veste haute visibilité									
			02 32000 650	VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	236.19					
			Total :		1 058.90	1 058.90				
			Grand total :		108 860.26	103 785.39		5 104.52		-29.65

RÉSOLUTION
2024-054

**PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX ADMINISTRATIFS
MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-134 qui mandatait la direction générale afin d'obtenir des soumissions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer des travaux d'électricité, de revêtement de plancher, de peinture et d'acquisition de meubles dans le bâtiment de l'ancienne caisse populaire afin d'y installer les bureaux municipaux;

CONSIDÉRANT le départ de la direction générale et la démission de six membres du conseil au mois d'août et septembre 2023, faisant en sorte qu'aucun suivi n'a été effectué depuis en vue de faire avancer ce projet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrivait dans le cadre du PRABAM, programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux dont les travaux doivent être réalisés avant le 31 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER madame Pascale Lefrançois, à relancer les appels d'offres concernant les travaux d'électricité, de revêtement de plancher, de peinture et d'acquisition de meubles dans le bâtiment de l'ancienne caisse populaire, afin d'y installer les bureaux municipaux.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-053

NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a démissionné;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe est en arrêt de travail;

CONSIDÉRANT QUE seules ses personnes possédaient un accès ClicSécur;

CONSIDÉRANT QUE madame Pascale Lefrançois agit à titre de directrice générale par intérim;

CONSIDÉRANT QUE madame Pascale Lefrançois a besoin de cet accès pour publier des offres d'emploi sur les sites gouvernementaux, ainsi que pour avoir accès à certaines plateformes de programme de subvention.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la directrice générale par intérim, madame Pascale Lefrançois, responsable des services électroniques et d'agir au nom de la Municipalité pour accomplir les tâches reliées à ses fonctions.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-052

PROLONGATION DU PROJET VOISINS SOLIDAIRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la prolongation du programme Voisins solidaires dont a bénéficié la Municipalité Les Méchins au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est admissible à cette prolongation pour la mise en œuvre de projets qui devront se réaliser entre le 15 mai et le 15 octobre 2024 pour un montant n'excédant pas 5 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

AUTORISER madame Pascale Lefrançois, à soumettre une demande de prolongation avant le 31 mars 2024 et que cette dernière puisse, avec l'aide d'un nouveau Comité, élaborer un ou des projets à l'intérieur du calendrier autorisé par EspaceMuni, en 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

CMQ-70075-001

Séance du 26 mars 2024

R É S O L U T I O N
2024-051

REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Les Méchins a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL, au sous-volet « Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux » (PPA-ES);

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés au cours des années civiles pour lesquelles le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux, et ce, avant le 31 décembre 2024, année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QU'il n'y avait aucune autre source de financement autre que l'aide demandée dans ce programme de projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

PRENDRE ACTE des dépenses d'un montant de 187 727,17 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

D'AUTORISER madame Pascale Lefrançois à déposer la reddition de compte pour les travaux autorisés dans la demande de subvention PAVL.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-050

RENOUVELLEMENT ADHÉSION LOISIR ET SPORT BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Les Méchins tient à travailler de concert avec l'URLS (Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent) et est membre depuis plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité Les Méchins pour l'année 2024-2025 au coût de 120 \$, taxes en sus.

D'IMPUTER la dépense au code budgétaire 02-13000-494.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2024-049

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ADMQ 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est important de procéder au renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT la facture de l'ADMQ, datée du 25 mars 2024, au montant de 1564.62\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER la dépense de 1564.62\$, concernant le renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ pour l'année 2024.

D'IMPUTER la dépense au code budgétaire 02-13000-494.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-048

JARDINIÈRES ET BACS À FLEURS

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'adhésion de la Municipalité Les Méchins aux Fleurons du Québec, qui a reçu dès sa première année, trois Fleurons et à son désir de suivre leurs recommandations pour certains secteurs dont l'embellissement du secteur commercial;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Les Méchins privilégie l'achat local relativement à l'acquisition des jardinières qui sont installées en zone urbaine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité Les Méchins a toujours été satisfaite des services rendus par Les Jardins d'Hélène;

CONSIDÉRANT QU'un montant a été prévu au budget 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

AUTORISER l'achat de 27 grandes jardinières au même coût que 2023, soit 35 \$/chacune, 10 petites au coût de 17\$/chacune et de quatre bacs au coût de 15 \$/chacun, pour un total de 1 175 \$ et d'une dizaine de bacs à fleurs bien identifiés comme étant la propriété de la Municipalité dont les commerces prendront en charge l'entretien et l'arrosage, le tout dans le respect des sommes prévues au budget 2024, donc n'excédant pas 1 500 \$.

IMPUTER la dépense au code budgétaire 02-63200-649.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-047

VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Les Méchins doit obligatoirement répondre aux attentes de la Stratégie d'eau potable en adéquation avec le cahier 7 du Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec (CEAEQ) et se mettre à jour dans le domaine (SQEEP, RDPE et ROMAEU), en matière de vérification des débitmètres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Les Méchins confie cette vérification de ses débitmètres à la firme Nordikeau depuis 2020 et qu'en optant pour une offre de service sur 3 ans, elle bénéficie d'un meilleur taux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat à la firme Nordikeau pour la vérification des débitmètres pour les années 2024, 2025 et 2026 aux tarifs suivants :

- 2024 – 2 600 \$ plus les taxes applicables
- 2025 - 2 704 \$ plus les taxes applicables
- 2026 – 2 812 \$, plus les taxes applicables

IMPUTER la dépense au code budgétaire 02-41200-419.

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Pascale Lefrançois, à signer le document de renouvellement pour les trois années précitées.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-046

MISE À JOUR LICENCE INDUSOFT 1500 TAG À 4000 TAG

USINE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution 2023-195 par laquelle, le conseil municipal optait pour l'acquisition d'une licence 4000 TAG pour le logiciel HMI Indusoft pour la somme de 3 391,20\$ en raison d'une mésinterprétation des besoins entre le fournisseur Indusoft et l'entreprise VO3;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, il a été établi avec VO3, la nécessité de mettre à niveau la licence Indusoft de manière à augmenter la capacité à traiter l'information et les images en augmentant de 1500 TAG à 4000 TAG, qui comprendrait :

- Mise à jour de la licence 1500 TAG datant de 2018
- Acquisition et installation d'une nouvelle licence 4000 TAG
- Estimé d'une conversion et installation de la nouvelle licence

CONSIDÉRANT QUE cette mise à niveau est prioritaire afin d'assurer l'exploitation de l'usine d'eau potable;

CONSIDÉRANT à la soumission S-2724 de VO3, datée du 29 janvier 2024, d'une somme de 11 784 \$, avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT des sommes sont prévues au budget 2024 pour l'exploitation de l'usine d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

OCTROYER le contrat pour la mise à jour de la Licence Indusoft à l'entreprise VO3, selon les termes figurant à la soumission S-2724, datée du 29 janvier 2024, d'une somme de 11 784 \$, avant les taxes applicables.

IMPUTER la dépense au code budgétaire 02-41200-649.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-045

AFFICHAGE – POSTES CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour a été prévu au budget 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite embaucher un moniteur et un animateur pour le camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'affichage des postes de moniteur et d'animateur pour le camp de jour à compter de la semaine du 25 mars 2024. La date de fin de l'affichage est fixée au 10 mai 2024 et pourra être prolongée au besoin.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-044

AFFICHAGE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le départ de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Darina Bélanger, à la fin du mois de janvier 2024;

CONSIDÉRANT QU'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Municipalité jusqu'à ce que de nouveaux membres du conseil soient élus, la Commission municipale a mandaté les deux seules fonctionnaires toujours en poste à titre de directrice générale par intérim et de directrice générale adjointe par intérim;

CONSIDÉRANT QUE le poste de direction générale reste à pourvoir dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, madame Pascale Lefrançois, à afficher le poste de directeur général et greffier-trésorier. La date de fin de l'affichage est fixée au 12 avril 2024 et pourra être prolongée au besoin.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-043

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe par intérim a déposé aux membres de la Commission, une liste des comptes à payer d'une somme de 266 799,34 \$, en date du 28 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE la Commission approuve la liste déposée des comptes à payer en date du 28 février 2024 et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant une somme de 266 799,34 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
CENT66	CENTRE REGIONAL DE SERVICES									
* 080124		08-01-2024	55 13100 000	cotisation annuelle	6 454.94	6 454.94				
	cotisation annuelle 2024-2025									
			02 70230 494	COTISATION RÉSEAU BIBLIO	6 454.94					
				Total :	6 454.94	6 454.94				
CPCM10	COPIEURS PCM									
* 36082		31-07-2023	55 13100 000	xerox bibliothèque	95.52					95.52
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	95.52					
* 38046		31-01-2024	55 13100 000	xerox copie biblioth	55.72	55.72				
	xerox copie bibliothèque									
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	55.72					
				Total :	151.24	55.72				95.52
CROI50	CROIX-ROUGE CANADIENNE - QUÉBEC									
* 537065		04-01-2024	55 13100 000	entente services aux	180.00	180.00				
	entente services aux sinistrés février 2024 a janvier 2025									
			02 13000 494	ASSOC. & ABONNEMENT	180.00					
				Total :	180.00	180.00				
EFGL10	ENTREP FABRICATION GERVAIS LANGLOIS INC									
* 6169		21-11-2023	55 13100 000	Balançoires	3 437.75			3 437.75		
			02 70140 521	INFRASTRUCTURES - PLAG	3 437.75					
				Total :	3 437.75			3 437.75		
GFLE20	GFL ENVIRONNEMENTAL 2022 INC.									
* MD0000268328		01-01-2024	55 13100 000	organique charge men	2 088.55	2 088.55				
	organique charge mensuelle									
			02 45130 446	-MATIERES RESIDUELLES	2 088.55					
* MD0000270725		31-01-2024	55 13100 000	organique charge men	4 616.02	4 616.02				
	organique charge mensuelle									
			02 45130 446	-MATIERES RESIDUELLES	4 616.02					
* MD0000271369		31-01-2024	55 13100 000	recycle et déchet	4 138.64	4 138.64				
			02 45110 447	CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	1 661.86					
			02 45110 446	SERVICE MAT. RES. CONTRAT	2 476.78					
* MD0000272267		31-01-2024	55 13100 000	recyclage	1 523.63	1 523.63				
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	1 523.63					
				Total :	12 366.84	12 366.84				
GORA10	GO RAMPE INC									
* 24651		09-01-2024	55 13100 000	tapis de plage	3 276.79	3 276.79				
			02 70140 521	INFRASTRUCTURES - PLAG	3 276.79					
				Total :	3 276.79	3 276.79				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
GUYL10	GUYLAINE BLAIS									
* 120124		12-01-2024	55 13100 000	vadrouille rechange	27.50	27.50				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	27.50					
			Total :		27.50	27.50				
H2LA20	H2LAB									
* 105064		31-01-2024	55 13100 000	certificat eau potab	855.59	855.59				
	certificat eau potable		02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	855.59					
			Total :		855.59	855.59				
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 617202872149		08-01-2024	55 13100 000	099000780880	628.58	628.58				
			02 70130 681	ELECTRICITE (PATINOIRE)	628.58					
* 638802838154		22-01-2024	55 13100 000	299093769287	2 216.12	2 216.12				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	775.64					
			02 33000 681	ELECTRICITE - NEIGE	1 440.48					
* 647802793899		03-01-2024	55 13100 000	299045415054	115.83	115.83				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	115.83					
* 675702704635		03-01-2024	55 13100 000	299002521266	566.19	566.19				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	566.19					
* 682003032639		31-01-2024	55 13100 000	299002521266	574.32	574.32				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	574.32					
* 692802521702		08-01-2024	55 13100 000	299054635253	4 167.99	4 167.99				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	4 167.99					
			Total :		8 269.03	8 269.03				
INFO50	INFORMIDATA INC.									
* 169250		30-01-2024	55 13100 000	appel service biblio	85.08	85.08				
	appel service bibliotheque		02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	85.08					
			Total :		85.08	85.08				
LAMA25	LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.									
* 399969		25-01-2024	55 13100 000	propane aréna zambon	120.72	120.72				
	propane aréna zamboni		02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	120.72					
			Total :		120.72	120.72				
MRCX25	MRC DE LA MATANIE									
* 14209		31-12-2023	55 13100 000	frais aqnnuels matri	3 195.89		3 195.89			
	frais aqnnuels matrices graphiques 2023		02 15000 951	QUOTE-PART ÉVALUATION	3 195.89					

Imprimé le : 28-02-24

Inclus les transactions en attente

MUNICIPALITE LES MECHINS

Période : 2024-01

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
MRCX25	MRC DE LA MATANIE									
* 14247		31-12-2023	55 13100 000	quote-part inforoute	1 224.53		1 224.53			
				quote-part inforoute, quote-part internet partage						
			02 19000 951	QUOTE-PART MRC (INFOROUTE)	1 224.53					
* 14277		23-01-2024	55 13100 000	quote-part adm.gen.,	110 097.50	110 097.50				
				quote-part adm.gen., gest.edif., eval.fonc., secr.incen., trasp.adapt., pgmr						
			02 13000 951	QUOTE-PART ADMINISTRATION	25 837.00					
			02 13000 951	QUOTE-PART ADMINISTRATION	7 058.00					
			02 15000 951	QUOTE-PART ÉVALUATION	34 575.00					
			02 22000 951	QUOTE-PART SÉC.INC.REG.	1 927.00					
			02 37000 951	QUOTE-PART - TRANSPORT ADAPTE	2 317.00					
			02 45120 951	QUOTE-PART - PGMR	1 465.50					
			02 46000 951	QUOTE-PART - GESTION COURS EAU	1 703.00					
			02 61000 951	QUOTE PART - INSPECTION PERMIS	1 298.00					
			02 62100 951	QUOTE PART - DÉV. ÉCONOMIQUE	3 007.00					
			02 61000 951	QUOTE PART - INSPECTION PERMIS	30 910.00					
* 14285		24-01-2024	55 13100 000	quote-part srsi	94 368.90	94 368.90				
			02 22000 951	QUOTE-PART SÉC.INC.REG.	92 127.12					
			02 22000 951	QUOTE-PART SÉC.INC.REG.	2 241.78					
			Total :		208 886.82	204 466.40	4 420.42			
NORD10	NORDIKEAU									
* FA-13355		01-01-2024	55 13100 000	exploitation ouvrage	8 416.17	8 416.17				
				exploitation ouvrages traitement eau potable et eaux usées						
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	8 416.17					
* FA-13446		31-12-2023	55 13100 000	technicien	684.10		684.10			
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	684.10					
			Total :		9 100.27	8 416.17	684.10			
NORT20	BRANDT TRACTOR LTÉE									
* 6703321		15-01-2024	55 13100 000	réparation chargeuse	2 247.93	2 247.93				
				réparation chargeuse a benne						
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	2 247.93					
* 9719975		18-01-2024	55 13100 000	pieces réparation ch	107.87	107.87				
				pieces réparation chargeuse a benne						
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	107.87					
			Total :		2 355.80	2 355.80				
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
* FC00411436		08-01-2024	55 13100 000	huile fournise	199.79	199.79				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	199.79					
* FC00411437		08-01-2024	55 13100 000	huile fournise	863.12	863.12				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	863.12					
* FC00413301		19-01-2024	55 13100 000	diesel clair	1 906.08	1 906.08				
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	1 906.08					
* FC00413769		23-01-2024	55 13100 000	huile fournaise	186.93	186.93				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	186.93					
* FC00413770		23-01-2024	55 13100 000	huile fournaise	942.34	942.34				
			02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	942.34					
			Total :		4 098.26	4 098.26				
QUEB01	QUEBEC LINGE									
* 9102369072		05-01-2024	55 13100 000	tapis	68.28	68.28				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	68.28					
* 9102369073		05-01-2024	55 13100 000	tapis	76.63	76.63				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	76.63					
* 9102376362		19-01-2024	55 13100 000	tapis	68.28	68.28				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	68.28					
* 9102376363		19-01-2024	55 13100 000	tapis	57.49	57.49				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	57.49					
* 9110105430		16-01-2024	55 13100 000	crédit location serv	-25.89		-25.89			
	crédit location serviette		02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	-25.89					
			Total :		244.79	270.68	-25.89			
QUIN25	QUINCAILLERIE GRÉGOIRE ET FILS INC.									
* 103769561-1		25-01-2024	55 13100 000	protege therm. amp.d	105.74	105.74				
	protege therm. amp.del. compose jt		02 70230 520	ENTRETIEN ET REPA.-BIBLIOTHE	34.83					
			02 13000 522	BATIMENT ET TERRAINS - BUREAU	28.73					
			02 13000 522	BATIMENT ET TERRAINS - BUREAU	42.18					
			Total :		105.74	105.74				
RAYM50	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON									
* 2798136		24-01-2024	55 13100 000	travaux en cours éta	4 828.95	4 828.95				
	travaux en cours états financier 2022		02 13000 413	COMPTABILITE ET VERIFICATION	4 828.95					
			Total :		4 828.95	4 828.95				
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
1900467		03-07-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Fac	-99.70					-99.70
	Appel d'offres - Facture payées en double		02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	-99.70					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
1972689		30-11-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Bou	3.74					3.74
	Appel d'offres - Bouffard sanitaire									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.74					
1986887		31-12-2018	55 13100 000	Addenda appel d'offr	3.92					3.92
	Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.92					
2042067		01-04-2019	55 13100 000	Affichage Appel d'of	32.96					32.96
	Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	32.96					
2108848		01-08-2019	55 13100 000	Parution d'un addend	27.52					27.52
	Parution d'un addenda - Réfection égouts									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	27.52					
2185676		01-01-2020	55 13100 000	Addenda Groupe Bouff	1.91					1.91
	Addenda Groupe Bouffard - Décembre 2019									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	1.91					
Total :					-29.65					-29.65
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.									
*	JANVIER2024	31-01-2024	55 13100 000	batterie et essence	641.83	641.83				
	batterie et essence f150									
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	7.81					
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	141.01					
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	129.00					
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	127.01					
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	137.00					
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	100.00					
Total :					641.83	641.83				
TELU25	TELU QUEBEC									
*	134620240104	04-01-2024	55 13100 000	biblio	71.55	71.55				
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	71.55					
*	332020240122	22-01-2024	55 13100 000	réservoir d'eau	148.55	148.55				
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	148.55					
*	332620240122	22-01-2024	55 13100 000	centre sportif	199.13	199.13				
			02 70130 331	-TELEPHONIE	199.13					
*	337020240107	07-01-2024	55 13100 000	utep	160.93	160.93				
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	160.93					
*	395220240125	25-01-2024	55 13100 000	bureau	324.77	324.77				
			02 13000 331	TELEPHONIE	324.77					
Total :					904.93	904.93				

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>Condition</u>			<u>Téléphone</u>
							<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>
TELU50	TELUS MOBILITE									
* 20240110		10-01-2024	55 13100 000	39898396	78.02	78.02				
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	78.02					
* 5429469267		14-01-2024	55 13100 000	05429469	23.52	23.52				
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.52					
Total :					101.54	101.54				
XERO10	XEROX CANADA LTEE									
* 50361365		01-01-2024	55 13100 000	xerox	334.58	334.58				
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	334.58					
Total :					334.58	334.58				
Grand total :					266 799.34	258 217.09	5 078.63	3 437.75		65.87

RÉSOLUTION
2024-042

SIGNATAIRE ET AUTORISATION AUPRÈS DES INSTITUTIONS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'article 203 du Code municipal du Québec qui prévoit que tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le greffier-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale a adopté la résolution CMQ-70075-001-2024-039 nommant madame Élane Riel, directrice générale adjointe par intérim;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER madame Élane Riel à procéder à la signature de tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la Municipalité devant être signés conjointement par le maire et le greffier-trésorier, au paiement électronique des fournisseurs de la Municipalité, ainsi qu'à l'autorisation auprès des institutions financières du versement des salaires des employés et cadres de la Municipalité.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-041

JOURS D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité compte actuellement sur un personnel réduit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE la Commission détermine que la période d'ouverture des bureaux de la Municipalité est limitée aux mardis, mercredis et jeudis sauf les jours fériés, et ce, pour une période indéterminée.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-040

CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la Municipalité a démissionné et que la directrice générale adjointe est en arrêt de travail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait face à un problème de vacances à des postes de direction qu'elle a de la difficulté à pourvoir, pour l'instant, malgré les démarches effectuées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prendre des mesures pour stabiliser l'administration de la Municipalité en modifiant le contrat de travail de madame Pascale Lefrançois à titre d'agente de développement;

CONSIDÉRANT QUE la stabilité de l'administration municipale requiert également que le poste de directrice générale fasse l'objet d'une désignation intérimaire que madame Lefrançois accepte d'assumer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE REMPLACER le contrat de travail de madame Pascale Lefrançois par le contrat annexé à la présente résolution, pour lui permettre d'agir à titre d'agente de développement et de directrice générale par intérim.

Le nouveau contrat de travail débute le 19 février 2024 pour une durée indéterminée.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2024-039

CONTRAT DE TRAVAIL DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la Municipalité a démissionné et que la directrice générale adjointe est en arrêt de travail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait face à un problème de vacances à des postes de direction et qu'elle a de la difficulté à pourvoir, pour l'instant, malgré les démarches effectuées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prendre des mesures pour stabiliser l'administration de la Municipalité en prolongeant le contrat de travail de madame Élane Riel, à titre de secrétaire administrative;

CONSIDÉRANT QUE la stabilité de l'administration municipale requiert également que le poste de directrice générale adjointe fasse l'objet d'une désignation intérimaire que madame Riel accepte d'assumer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE REMPLACER le contrat de travail de madame Élane Riel par le contrat annexé à la présente résolution, pour lui permettre d'agir à titre de secrétaire administrative et de directrice générale adjointe par intérim.

Le nouveau contrat de travail débute le 19 février 2024 et se termine le 14 mars 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-038

CONSULTANTE FINANCE ET COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-018 adoptée par la Commission octroyant un mandat de consultante en finance et communication à madame Francine Labelle, jusqu'au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'absence indéterminée de la directrice générale adjointe, madame Francine Labelle a dû continuer à agir comme consultante auprès des fonctionnaires de la Municipalité et que son travail était justifié;

CONSIDÉRANT les besoins et obligations de la Municipalité en matière de finances, de reddition de comptes et de communication, il y a lieu d'octroyer un nouveau contrat à madame Francine Labelle à compter du 1^{er} janvier 2024;

CONSIDÉRANT l'offre de service présentée par madame Labelle, le 22 février 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat de service à madame Francine Labelle, pour agir à titre de consultante en finance et communication à distance et sur demande, au taux horaire de 45 \$/heure.

Le taux horaire sera ajusté à 55 \$/heure lorsque l'accompagnement a lieu en personne dans les bureaux de la Municipalité. La semaine de travail sera alors entre 20 et 35 heures semaines, selon les besoins. Les frais connexes, ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés selon les termes prévus à l'offre de service, reçue le 22 février 2024.

Le contrat débute le 1^{er} janvier 2024 et se termine le 30 avril 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-037

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission, une liste des comptes à payer au montant de 167 598,79 \$, en date du 29 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste déposée des comptes à payer en date du 29 janvier 2024 et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 167 598,79 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
CENT40	CENTRE DU CAMION BOUFFARD INC.									
* 219810	Vérification mécanique F350	07-12-2023	55 13100 000	Vérification mécaniq	247.43	247.43				
			02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE	123.71					
			02 33000 455	IMMATRICULATIONS - ENL.NEIGE	123.72					
			Total :		247.43	247.43				
CPCM10	COPIEURS PCM									
* 37723	Photocopies et impre	31-12-2023	55 13100 000	Photocopies et impre	182.70	182.70				
	Photocopies et impressions - Novembre 2023		02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	182.70					
			Total :		182.70	182.70				
ENTR36	LES ENTREPRISES J.P.V. OUELLET INC.									
* 6909	Réparation porte gar	12-12-2023	55 13100 000	Réparation porte gar	1 625.41	1 625.41				
	Réparation porte garage municipal		02 32000 522	BATIMENTS ET TERRAINS	1 625.41					
			Total :		1 625.41	1 625.41				
ENTR60	ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ G.OUELLET INC.									
* 35957	Vérification pompe s	21-12-2023	55 13100 000	Vérification pompe s	165.56	165.56				
	Vérification pompe station rue de la Mer		02 41500 521	ENT. ET REP. (GENIE)	165.56					
			Total :		165.56	165.56				
FABR50	LA FABRIQUE DE LES MECHINS									
* 15019	Remboursement Hydro-	05-12-2023	55 13100 000	Remboursement Hydro-	232.49	232.49				
	Remboursement Hydro-Québec bibliothèque 15 août au 13 octobre 2023		02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	232.49					
			Total :		232.49	232.49				
FEDE50	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES									
* 8538	Demande de subventio	30-11-2023	55 13100 000	Demande de subventio	135.37		135.37			
	Demande de subvention - Route de Saint-Paulin		02 32000 411	SERVICE SCIENTIFIQUE ET GÉNIE	135.37					
* FAC0048929	Recueil Règlement mu	24-11-2023	55 13100 000	Recueil Règlement mu	220.50		220.50			
	Recueil Règlement municipal - MAJ		02 11000 494	COTISATION ASSOC. & ABONNEMENT	220.50					
			Total :		355.87		355.87			
FRAL20	FRANCINE LABELLE									
* 148	Rédaction et mise en	31-12-2023	55 13100 000	Rédaction et mise en	157.50	157.50				
	Rédaction et mise en page Journal Nov-Déc. 2023		02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	157.50					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
GRAP20	GRAPHICA IMPRESSION INC.									
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	203.22					
			Total :		203.22	203.22				
GROU05	UNORIA COOPÉRATIVE - BMR MATANE									
*	FCX0016247	05-12-2023	55 13100 000	Hibou chasseur d'ois	35.04	35.04				
	Hibou chasseur d'oiseaux									
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	35.04					
			Total :		35.04	35.04				
H2LA20	H2LAB									
*	102375	30-11-2023	55 13100 000	Service d'analyse d'	477.09		477.09			
	Service d'analyse d'eau potable - Novembre 2023									
			02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	477.09					
*	103900	31-12-2023	55 13100 000	Service d'analyse d'	411.50	411.50				
	Service d'analyse d'eau potable - Décembre 2023									
			02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	411.50					
			Total :		888.59	411.50	477.09			
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
*	619902851201	30-11-2023	55 13100 000	266 - Éclairage publ	551.53		551.53			
	266 - Éclairage public									
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	551.53					
*	622602848290	11-12-2023	55 13100 000	324 - Station pompag	274.16	274.16				
	324 - Station pompage de la Mer									
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	274.16					
*	622602848291	11-12-2023	55 13100 000	340 - Halte routière	74.82	74.82				
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAG	74.82					
*	622602848292	11-12-2023	55 13100 000	399 - Parc Vue-sur-l	30.47	30.47				
	399 - Parc Vue-sur-la-Mer									
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAG	30.47					
*	624402844943	11-12-2023	55 13100 000	712 - Chauffage 108,	1 120.00	1 120.00				
	712 - Chauffage 108, des Fonds									
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	280.00					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	840.00					
*	624402844944	11-12-2023	55 13100 000	761 - Éclairage 108,	90.20	90.20				
	761 - Éclairage 108, des Fonds									
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	22.55					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	67.65					
*	624402844945	11-12-2023	55 13100 000	803 - Caserne 112, d	857.67	857.67				
	803 - Caserne 112, des Fonds									
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	857.67					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 624402844946		11-12-2023	55 13100 000	894 - Réservoir d'ea 894 - Réservoir d'eau potable	948.51	948.51				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	948.51					
* 626202835686		13-12-2023	55 13100 000	439 - Rue de l'Anse 439 - Rue de l'Anse (près du 173)	36.55	36.55				
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	36.55					
* 628902841834		13-12-2023	55 13100 000	439 - Salle communau 439 - Salle communautaire	580.75	580.75				
			02 70110 681	ÉLECTRICITÉ SALLE COMM.	580.75					
* 630702839002		20-12-2023	55 13100 000	287 - Bureau et gara 287 - Bureau et garage municipal 239, Bellevue O.	2 400.97	2 400.97				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	840.34					
			02 33000 681	ELECTRICITE - NEIGE	1 560.63					
* 654102769937		06-12-2023	55 13100 000	880 - Centre sportif	386.13	386.13				
			02 70130 681	ELECTRICITÉ (PATINOIRE)	386.13					
* 654102770126		06-12-2023	55 13100 000	253 - UTEP	4 000.86	4 000.86				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	4 000.86					
* 666702730508		13-12-2023	55 13100 000	449 - Tour d'éclaira 449 - Tour d'éclairage du Quai	189.76	189.76				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	189.76					
* 666702730510		13-12-2023	55 13100 000	530 - Éclairage CLSC	130.17	130.17				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	130.17					
* 666702730511		13-12-2023	55 13100 000	621 - Chauffage CLSC	997.94	997.94				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	997.94					
* 666702730512		13-12-2023	55 13100 000	944 - Dégrilleur	152.48	152.48				
			02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUTS	152.48					
* 666702730513		13-12-2023	55 13100 000	977 - Station pompag 977 - Station pompage égouts de l'Anse	669.33	669.33				
			02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUTS	669.33					
* 841391		04-12-2023	55 13100 000	Installation luminai Installation lumineuse entre 211 et 215, de la Mer	505.89	505.89				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	505.89					
Total :					13 998.19	13 446.66	551.53			
IMPR90	IMPRESSIONS VERREAULT INC.									
* 39984		22-12-2023	55 13100 000	Panneaux Centre spor Panneaux Centre sportif	1 724.63	1 724.63				
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	1 724.63					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
IMPR90	IMPRESSIONS VERREAULT INC.									
* 39998		22-12-2023	55 13100 000	590 journaux - Budge	80.48	80.48				
	590 journaux - Budget et taxation 2024									
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	80.48					
				Total :	1 805.11	1 805.11				
LEBL10	LEBLANC ENVIRONNEMENT INC.									
* 19450		09-11-2023	55 13100 000	Nettoyage du réseau	12 412.42		12 412.42			
	Nettoyage du réseau d'égoûts et stations pompage									
			02 41500 516	LOC.MACH. OUTIL ÉQUI. -ÉGOUTS	12 412.42					
				Total :	12 412.42		12 412.42			
MEMO20	MÉCANIQUE MOBILE									
* 320653		20-12-2023	55 13100 000	Réparation génératri	402.41	402.41				
	Réparation génératrice d'urgence									
			02 23000 400	ÉQUIPEMENT SÉC.CIVILE	402.41					
				Total :	402.41	402.41				
META10	MÉTAL EN FEUILLES DE MATANE (1989) INC.									
* 98176		06-12-2023	55 13100 000	Fabrication rampe Ce	2 150.05	2 150.05				
	Fabrication rampe Centre sportif									
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	2 150.05					
				Total :	2 150.05	2 150.05				
MINI30	MINISTRE DES FINANCES									
* 402299433		14-12-2023	55 13100 000	Sanction pour manque	1 000.00	1 000.00				
	Sanction pour manquement au règlement assainissement eaux usées									
			02 41400 693	AUTRE	1 000.00					
				Total :	1 000.00	1 000.00				
MRCX25	MRC DE LA MATANIE									
* 14158		20-12-2020	55 13100 000	Retrait vente pour t	3 054.46				3 054.46	
	Retrait vente pour taxes 4529-14-4655									
			02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	3 054.46					
				Total :	3 054.46				3 054.46	
NORD10	NORDIKEAU									
* FA-12978		01-12-2023	55 13100 000	Exploitation des ouv	7 933.29	7 933.29				
	Exploitation des ouvrages eau potable - Décembre 2023									
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	7 933.29					
* FA-13029		30-11-2023	55 13100 000	Appels de service ho	1 408.44		1 408.44			
	Appels de service hors contrat 2023									
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	1 408.44					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	
PGSO50	PG SOLUTIONS INC.									
			02 13000 414	ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	7 962.02					
			Total :		7 962.02	7 962.02				
PIEC55	PIÈCES D'AUTO G. CÔTÉ									
*	A0072023	19-12-2023	55 13100 000	Attache-capot pour s	13.69	13.69				
	Attache-capot pour sableuse F350									
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	13.69					
			Total :		13.69	13.69				
PLOM50	PLOMBERIE G. D. GAUTHIER INC.									
*	023444	12-12-2023	55 13100 000	Réparation thermosta	214.72	214.72				
	Réparation thermostat salle centre sportif									
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	214.72					
			Total :		214.72	214.72				
PNEU25	PNEUS DU PARC									
*	72839	30-11-2023	55 13100 000	Pose de 2 pneus sur	1 060.53		1 060.53			
	Pose de 2 pneus sur chargeur sur roues									
			02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	530.26					
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	530.27					
			Total :		1 060.53		1 060.53			
PRAX50	LINDE CANADA INC.									
*	40215542	28-12-2023	55 13100 000	Location bouteille g	188.95	188.95				
	Location bouteille gaz LSECK-1 - 2024									
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	94.48					
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	94.47					
			Total :		188.95	188.95				
PROD50	PRODUITS SANITAIRES UNIQUES INC									
*	157468	20-12-2023	55 13100 000	Hypochlorite pour UT	1 201.20	1 201.20				
	Hypochlorite pour UTEP									
			02 41200 635	PRODUITS CHIMIQUES - CHLORE	1 201.20					
			Total :		1 201.20	1 201.20				
QUEB01	QUEBEC LINGE									
*	9102354341	08-12-2023	55 13100 000	Service de tapis CLS	67.55	67.55				
	Service de tapis CLSC									
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	67.55					
*	9102354342	31-12-2023	55 13100 000	Service de tapis et	76.73	76.73				
	Service de tapis et lingettes 239, Bellevue O.									
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	76.73					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
QUEB01	QUEBEC LINGE									
* 9102361575	Service de tapis CLS	22-12-2023	55 13100 000	Service de tapis CLS	68.28	68.28				
	Service de tapis CLSC									
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	68.28					
* 9102361576	Service de tapis et	22-12-2023	55 13100 000	Service de tapis et	76.73	76.73				
	Service de tapis et lingettes 239, Bellevue O.									
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	76.73					
				Total :	289.29	289.29				
RAYM50	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON									
* 2784198	Travaux en cours États financiers 2022	06-12-2023	55 13100 000	Travaux en cours États financiers 2022	3 621.72	3 621.72				
			02 13000 413	COMPTABILITE ET VERIFICATION	3 621.72					
* 2789826	Travaux pour états financiers 2022 en cours	20-12-2023	55 13100 000	Travaux pour états financiers 2022 en cours	7 847.05	7 847.05				
			02 13000 413	COMPTABILITE ET VERIFICATION	7 847.05					
				Total :	11 468.77	11 468.77				
RENO75	RENOVEX ENR.									
* 1147161	Fôrets pour garage	11-12-2023	55 13100 000	Fôrets pour garage	22.49	22.49				
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	22.49					
				Total :	22.49	22.49				
SAVA75	PATRICK SAVARD									
* 11122023	Cueillette de la rampe Centre sportif - Métal en feuilles	11-12-2023	55 13100 000	Cueillette de la rampe Centre sportif - Métal en feuilles	52.80	52.80				
			02 13000 310	DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	52.80					
				Total :	52.80	52.80				
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
1900467	Appel d'offres - Fac	03-07-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Fac	-99.70					-99.70
	Appel d'offres - Facture payées en double									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	-99.70					
1972689	Appel d'offres - Bouffard sanitaire	30-11-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Bouffard sanitaire	3.74					3.74
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.74					
1986887	Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire	31-12-2018	55 13100 000	Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire	3.92					3.92
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.92					
2042067	Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues	01-04-2019	55 13100 000	Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues	32.96					32.96
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	32.96					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
2108848	Parution d'un addend	01-08-2019	55 13100 000	Parution d'un addend	27.52					27.52
	Parution d'un addenda - Réfection égouts									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	27.52					
2185676	Addenda Groupe Bouff	01-01-2020	55 13100 000	Addenda Groupe Bouff	1.91					1.91
	Addenda Groupe Bouffard - Décembre 2019									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	1.91					
	Total :				-29.65					-29.65
SOCI10	SOC. DE GESTION RIVIÈRE CAP-CHAT									
* 2023-12	Entente nivelage rou	05-12-2023	55 13100 000	Entente nivelage rou	1 063.52	1 063.52				
	Entente nivelage route Zec Cap-Chat 2023									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	1 063.52					
	Total :				1 063.52	1 063.52				
SOMU20	SOMUM SOLUTION INC.									
* 231201929	Renouvellement plate	01-12-2023	55 13100 000	Renouvellement plate	3 033.64	3 033.64				
	Renouvellement plateforme SOMUM 2024									
			02 13000 414	ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	3 033.64					
	Total :				3 033.64	3 033.64				
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.									
* 3030915	Dégivreur de serrure	12-12-2023	55 13100 000	Dégivreur de serrure	5.39	5.39				
	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.		02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	5.39					
* 4000435	Essence F-350 - 9073 km	30-11-2023	55 13100 000	Essence F-350 - 9073	132.00		132.00			
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	132.00					
* 4004014	Essence F-350 - 9332 km	08-12-2023	55 13100 000	Essence F-350 - 9332	137.00	137.00				
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	137.00					
* 4005538	Essence F-350 - 9511 km	11-12-2023	55 13100 000	Essence F-350 - 9511	76.00	76.00				
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	76.00					
* 4005881	Essence F-150	12-12-2023	55 13100 000	Essence F-150	102.26	102.26				
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	102.26					
* 4007057	Essence F-350 - 9631 km	15-12-2023	55 13100 000	Essence F-350 - 9631	75.00	75.00				
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	75.00					
* 4010363	Essence F-350 - 9815 km	22-12-2023	55 13100 000	Essence F-350 - 9815	110.01	110.01				
	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	110.01					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
TELU50	TELUS MOBILITE									
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	76.49					
*	5429469266	14-12-2023	55 13100 000	Cellulaire travaux p	23.52	23.52				
	Cellulaire travaux publics									
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.52					
			Total :		100.01	100.01				
VO3X50	V03 VERT OZONE INC.									
*	VO-20231222-19	22-12-2023	55 13100 000	10 membranes MF UNA-	67 105.16	67 105.16				
	10 membranes MF UNA-620A pour usine d'eau potable									
			02 41200 649	AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	67 105.16					
			Total :		67 105.16	67 105.16				
WOLS50	WOLSELEY CANADA INC.									
*	2916297	24-11-2023	55 13100 000	1 Manchon pour répar	657.42		657.42			
	1 Manchon pour réparation aqueduc									
			02 41300 649	AUTRES - PIECES ET ACCESSOIRES	657.42					
			Total :		657.42		657.42			
			Grand total :		167 598.79	142 751.09	21 822.89			3 024.81

RÉSOLUTION
2024-036

**ACHAT DE 10 MEMBRANES
USINE D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE sept membranes filtrantes MF, UNA-620A sont à remplacer à l'usine d'eau potable dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT les délais majeurs de livraison et l'importance d'en avoir en surplus pour assurer le bon fonctionnement de l'usine et répondre aux normes sur la qualité de l'eau potable;

CONSIDÉRANT la soumission détaillée S-17123 transmise par la firme VO3 inc., datée du 31 octobre 2023, au montant de 57 740 \$, plus les frais de transport et les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la firme VO3 inc. est la seule firme spécialisée au Québec ayant les connaissances et l'expertise nécessaires à l'entretien de l'usine de traitement d'eau potable à l'ozone de la Municipalité des Méchins;

CONSIDÉRANT QUE la facture reçue pour l'achat de ces membranes, datée du 22 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles au budget 2023 et que la dépense pour cet achat sera imputée aux postes budgétaires 02-41200-521 et 02-41200-649;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

RATIFIER l'achat de 10 membranes MF, UNA-620A, auprès de la firme VO3 inc., au montant de 67 105.16 \$, taxes et transport inclus.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2024-035

DÉMISSION DE MADAME DARINA BÉLANGER

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Darina Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité Les Méchins, reçue le 17 janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE la démission de madame Darina Bélanger est effective à compter du 27 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

PRENDRE ACTE de la démission de madame Darina Bélanger, du poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité Les Méchins, à compter du 27 janvier 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2024-034

**ACHAT DE PIÈCES
USINE D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des pièces sont à remplacer à l'usine d'eau potable et que la firme VO3 inc. en a dressé la liste lors de sa visite en octobre 2023;

CONSIDÉRANT la soumission détaillée S-16923 transmise par la firme VO3 inc., datée du 31 octobre 2023, au montant de 14 720,80 \$, plus les frais de transport et les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont prévus et disponibles au budget 2024 et que la dépense sera imputée au poste budgétaire 02-41200-649;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat à la firme VO3 inc. pour l'achat des pièces décrites dans la soumission S-16923 au coût de 14 720,80 \$, plus les frais de transport et les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-033

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum depuis le 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148.0.1 du Code municipal, une municipalité doit adopter, par résolution, son calendrier des séances du conseil avant le 31 décembre 2023, pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil se tiendront à la salle municipale située au 108, route des Fonds, sur le territoire de la Municipalité Les Méchins;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'adoption de ce calendrier, aucune séance du conseil n'aura lieu, le temps que durera l'administration provisoire de la municipalité par la Commission municipale du Québec.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil suivant, pour l'année 2024.

MERCREDI	10 JANVIER 2024	19 H
MERCREDI	7 FÉVRIER 2024	19 H
MERCREDI	6 MARS 2024	19 H
MERCREDI	3 AVRIL 2024	19 H
MERCREDI	1^{er} MAI 2024	19 H
MERCREDI	5 JUIN 2024	19 H

MERCREDI	3 JUILLET 2024	19 H
MERCREDI	7 AOÛT 2024	19 H
MERCREDI	4 SEPTEMBRE 2024	19 H
MERCREDI	2 OCTOBRE 2024	19 H
MERCREDI	6 NOVEMBRE 2024	19 H
MERCREDI	4 DÉCEMBRE 2024	19 H

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-032

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une Municipalité doit, au plus tard le 31 décembre 2023, adopter son programme des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation, pour l'année 2024, figurant en annexe de la présente résolution

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

Annexe

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION	2024	2025	2026
--------------------------------	------	------	------

BUDGET 2024

IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026
TECQ 2019-2024 - mise aux normes usine eau, chambre réaction, ozoneurs ¹	300 000		
TECQ 2019-2024 - mise aux normes réseau égouts ²	50 000		
Réaménagement bureau municipal (prog. PRABAM) ³	70 000		
Réfection toitures garage municipal, caserne ⁴		35 000	35 000
Réfection murs extérieurs et toiture Centre sportif B.Verreault ⁵			60 000
Refaire accotements rues - projet subv. Sur 3 ans - 2022-2023-2024 ⁶	15 000		
Réfection côte rue de la Mer ⁷		350 000	
Reprofilage et rehaussement rte St-Thomas - proj. Subv. 3 ans député ⁸	25 000		
Projet construction Étangs aérés - eaux usées ⁹	50 000	4 000 000	4 000 000

TOTAL	510 000	4 385 000	4 095 000
--------------	----------------	------------------	------------------

FINANCEMENT

	2024	2025	2026
Budget opération - payé comptant		35 000	95 000
Règ. Emprunt lié à une subvention	160 000	4 000 000	4 000 000
Programmes infrastructures	350 000	350 000	
TOTAL	510 000	4 385 000	4 095 000

- Programme MAMH - entente intermunicipale - financé à 90%
- Subvention demandée au député pour réseau routier
- Programme infrastructures TECQ 20219-2023

COMMENTAIRES

- 1- TECQ - projet débuté en 2023, chambre à réaction
- 2- Études préliminaires financées par la TECQ 2022-2023-2024
- 3- PRABAM
- 4- Recherche de programme de subvention
- 5- Recherche de programme de subvention
- 6- Aide financière demandée député
- 7- Voir quel programme s'applique en matière de sécurité civile
- 8- Aide financière demandée au député
- 9- Aide financière MAMH eaux usées

RÉSOLUTION
2023-031

RÈGLEMENT DE TAXATION 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a dûment procédé à l'adoption d'un budget équilibré pour l'année 2024 pour la Municipalité Les Méchins;

CONSIDÉRANT QU'une Municipalité locale doit procéder à l'adoption d'un règlement pour l'imposition de taxes, selon les dispositions prévues au titre XXIV du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER, pour l'année 2024, le règlement de taxation figurant en annexe de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

SECTION 1 – OBJET

1. Afin de pourvoir aux sommes nécessaires aux dépenses administratives et de fonctionnement, aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité, la Commission municipale décrète et ordonne que la municipalité prélève, au cours de l'année 2024, les taxes imposées, les tarifications et les compensations exigées dans le présent règlement sur tous les immeubles imposables situés sur son territoire.

SECTION 2 – DÉFINITIONS

2. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par les mots :

« catégorie des immeubles non résidentiels » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

« catégorie des immeubles industriels » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

« catégorie des immeubles de six (6) logements ou plus » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

« catégorie des terrains vagues desservis » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

« catégorie des immeubles agricoles » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

« catégorie résiduelle » : une unité d'évaluation qui, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, appartient à cette catégorie;

SECTION 3 – TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

3. Pour l'exercice financier 2024, le taux de la taxe foncière générale varie en fonction de la catégorie à laquelle appartiennent les unités d'évaluation imposées. Cette taxe foncière générale est prélevée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité selon leur valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur.

4. Les catégories d'immeubles pour lesquelles la municipalité fixe plusieurs taux de la taxe foncière générale sont celles déterminées par la Loi sur la fiscalité municipale, à savoir :

1. Catégorie des immeubles non résidentiels;
2. Catégorie des immeubles industriels;
3. Catégorie des immeubles de six (6) logements ou plus;
4. Catégorie des terrains vagues desservis par les services d'aqueduc et d'égout sanitaire;
5. Catégorie des immeubles agricoles;
6. Catégorie résiduelle.

Une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories.

5. Taux de base

Le taux de base est fixé à 0,995 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur réelle des biens immeubles imposables telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur.

6. Taux particulier à la catégorie des immeubles non résidentiels

Le taux particulier de la taxe foncière générale des immeubles non résidentiels est fixé à 1,285 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

7. Taux particulier à la catégorie des immeubles industriels

Le taux particulier de la taxe foncière générale des immeubles industriels est fixé à 1,71 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

8. Taux particulier à la catégorie des immeubles de six (6) logements ou plus

Le taux particulier de la taxe foncière générale de la catégorie des immeubles de six (6) logements ou plus est fixé à 1,075 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

9. Taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis

Le taux particulier de la taxe foncière générale de la catégorie des terrains vagues desservis est fixé à 0,995 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

10. Taux particulier à la catégorie des immeubles agricoles

Le taux particulier de la taxe foncière générale de la catégorie des immeubles agricoles est fixé à 0,995 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

11. Taux particulier à la catégorie résiduelle

Le taux particulier de la taxe foncière générale de la catégorie résiduelle est fixé à 0,995 \$ par cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

SECTION 4 – TAXES SPÉCIALES

Taxe foncière spéciale secteur Aqueduc

Le taux de la taxe foncière spéciale du secteur "Aqueduc" imposé en vertu du règlement 317 est fixé à 0,08 \$/100 \$ sur le secteur des biens imposables de la partie de la municipalité, telle que délimitée aux règlements en référence.

Taxe Sûreté du Québec

Le taux de la taxe foncière spéciale identifiée ci-dessous est fixé pour la prochaine année à : Taxe foncière « Sûreté du Québec » 0,095 \$/100 \$.

SECTION 5 – AUTRES TAXES ET COMPENSATIONS

Aqueduc

Le conseil fixe le tarif de compensation Aqueduc à 525 \$ par logement et commerce. Pour les commerces ou industries qui possèdent un compteur d'eau le tarif est de 3,25 \$ du mètre cube.

Égouts sanitaires

Le conseil fixe le tarif de compensation Égouts à 112,00 \$ par logement et commerce.

Matières résiduelles

Le conseil fixe le tarif de compensation pour la collecte et la disposition des ordures :

Annuellement :

- Logement sans commerce : 280 \$ par logement
- Logement avec commerce : 280 \$ par logement et 280 \$ par commerce
- Commerce sans logement : 560 \$ par commerce (excluant salon de coiffure)
- Commerce saisonnier : 560 \$ (les commerces saisonniers bénéficient d'une 2e collecte au même titre que les autres commerces)
- Chalet : 280 \$ pour tous ceux qui ont accès à leur propriété par la route 132 (de la limite EST jusqu'à la limite OUEST de la Municipalité des Méchins)

Depuis l'année 2023, le règlement 473.1-2023 vient encadrer la gestion des matières résiduelles et recyclables, incluant l'intégration des matières organiques. Le nombre de bacs par porte devra respecter ce règlement.

Au-delà du nombre de bacs prévus par porte, le bac supplémentaire devra être dénoncé auprès de la Municipalité au coût de 125 \$ par bac, secteur résidentiel ou commercial.

Tarifification – Industries

Une tarification spéciale est imposée aux industries pour compenser les services spécifiques à leur situation et besoins particuliers :

1) Quote-part

La première tarification vise à financer une partie de la quote-part de la municipalité pour le Service de Sécurité incendie dispensé par la MRC de la Matanie :

- Les Équipements Verreault inc 36 300 \$
- Garage Bertrand Ross 627 \$

2) Matières résiduelles, recyclables et enfouissement

- La deuxième tarification vise à compenser pour les matières résiduelles et les matières recyclables de même que pour le tonnage industriel et l'utilisation du site d'enfouissement. Les entreprises de type industriel auront une compensation de 640 \$.
- Les entreprises de type industriel faisant usage de quatre (4) bacs et plus doivent, depuis le mois de janvier 2023, recourir à un service de cueillette et de transport privé.

SECTION 6 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2024.

RÉSOLUTION
2023-030

BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une Municipalité locale doit procéder à l'adoption d'un budget, avant le 31 décembre de chaque année, pour le prochain exercice financier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER, pour l'année 2024, le budget figurant en annexe de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

Budget 2024

Numéro compte	Description compte		
01-21111-001	Taxes générales	1 104 497,00 \$	
01-21111-002	Taxes sureté du Québec	91 951,00 \$	
01-21120-000	Taxes sect. Aqueduc	40 000,00 \$	
01-21121-000	Taxes sect. Égouts		
01-21211-000	Taxes service aqueduc	222 075,00 \$	
01-21212-000	Taxes service égouts	42 672,00 \$	
01-21213-000	Taxes Ordures	187 880,00 \$	1 689 075,00 \$
01-21219-000	Boues fosses sept.	42 000,00 \$	
01-22115-000	Autres taxes	36 927,00 \$	
01-22116-000	Compensation terres publiques	151 776,00 \$	
01-22123-000	École primaire	16 000,00 \$	
01-23000-000	Services rendus	200,00 \$	
01-23110-000	Admin. générale	100,00 \$	
01-23122-000	Loyer caserne incendie MRC	19 466,58 \$	
01-23142-000	Vente d'eau compteur	42 000,00 \$	
01-23170-000	Loisirs et culture	800,00 \$	
01-23180-000	Réseau d'électricité	33 000,00 \$	
01-23231-000	Loyers	17 200,00 \$	
01-23299-000	Voisins solidaires	1 500,00 \$	
01-23440-000	Écocentre	1 230,00 \$	
01-23450-000	L.E.T. remb. cotisation	2 000,00 \$	
01-23742-000	Camp de jour/inscriptions	3 000,00 \$	
01-24100-000	Licences et permis	2 300,00 \$	
01-24200-000	Droit mutation	20 000,00 \$	
01-24300-000	Droits carrières sablières	1 500,00 \$	
01-24900-000	Autres - électricité cantine	800,00 \$	
01-26200-000	Arriérages taxes - intérêts	6 000,00 \$	
01-27900-001	Autres-Caureq	1 000,00 \$	
01-37240-001	Partage TVQ gouv. prov.	64 650,00 \$	
01-37250-000	Péréquation	218 387,00 \$	
01-37290-000	Autres revenus (recyc-Québec)	34 836,42 \$	
01-38145-000	Subv. matières résiduelles	3 200,00 \$	
01-38149-000	PIQM - Subv. intérêts	17 344,00 \$	
01-38139-000	Subv. salaires	2 000,00 \$	2 428 292,00 \$
	TOTAL REVENUS	2 428 292,00 \$	
02-11000-131	Rémunération base Élus	25 000,00 \$	
02-11000-133	Allocation dépenses Élus	15 000,00 \$	
02-11000-200	Charges sociales Élus	3 900,00 \$	
02-11000-310	Déplacement Élus	3 000,00 \$	
02-11000-429	Assurance (Responsabilité. Élus)	312,00 \$	
02-11000-454	Formations Élus	2 500,00 \$	
02-11000-493	Réceptions	1 000,00 \$	
02-11000-494	Cotisation - abonnement	2 100,00 \$	
02-11000-970	Subventions - dons	2 500,00 \$	55 312,00 \$

02-13000-141	Salaires administration	167 208,00 \$	
02-13000-200	Charges sociales administration	31 000,00 \$	
02-13000-310	Déplacement administration	1 100,00 \$	
02-13000-321	Frais de postes	3 200,00 \$	
02-13000-331	Téléphonie bureau	4 700,00 \$	
02-13000-335	Site Web	2 000,00 \$	
02-13000-410	Services juridiques	1 600,00 \$	
02-13000-413	Comptabilité et vérification	28 000,00 \$	
02-13000-414	Administration et informatique	11 000,00 \$	
02-13000-419	Formations et perfectionnement	2 000,00 \$	
02-13000-422	Nou. Ass. Inc./Anc. Resp. Ci.	3 500,00 \$	
02-13000-494	Association & abonnement	1 600,00 \$	
02-13000-496	Frais de banque	13 000,00 \$	
02-13000-511	Location bâtiments	7 000,00 \$	
02-13000-522	Ent. Bâtiments, terrain	2 000,00 \$	
02-13000-650	Autre	2 000,00 \$	
02-13000-670	Fournitures bureau/impressions	6 000,00 \$	
02-13000-681	Électricité-bureau	8 500,00 \$	
02-13000-951	Quote-part Administration	65 725,00 \$	361 133,00 \$
02-14000-140	Rémunération officiers élec.	9 000,00 \$	
02-14000-141	Salaire rég. greffe élections	3 500,00 \$	
02-14000-321	Frais poste élections	800,00 \$	
02-14000-341	Journaux-revues-avis	300,00 \$	
02-14000-670	Papeterie, imprimés	1 200,00 \$	14 800,00 \$
02-15000-417	Évaluation service prof.	17 549,00 \$	
02-15000-951	Quote-part évaluation	69 150,00 \$	86 699,00 \$
02-19000-141	Salaire concierge	18 000,00 \$	
02-19000-200	Charges concierge	2 500,00 \$	
02-19000-322	Fret et messagerie municipalité	1 000,00 \$	
02-19000-339	Avis publics	1 000,00 \$	
02-19000-412	Services juridiques, profess, techn.	7 000,00 \$	
02-19000-421	Assurances responsabilité civile	2 400,00 \$	
02-19000-522	Bâtiments et terrains-CLSC	1 500,00 \$	
02-19000-660	Articles de nettoyage-CLSC	7 200,00 \$	
02-19000-681	Électricité-CLSC	4 750,00 \$	
02-19000-951	Inforoute, Internet partagé	4 000,00 \$	
02-19000.959	Refuge animal	1 000,00 \$	50 350,00 \$
	TOTAL ADMINISTRATION	568 294,00 \$	
02-21000-441	Sûreté du Québec	72 604,00 \$	
02-22000-329	Autres	500,00 \$	
02-22000-442	Serv.payés autres-MRC	500,00 \$	
02-22000-521	Ent.rép.bornes font.	11 000,00 \$	
02-22000-522	Ent.rép. Bâtiments	2 000,00 \$	
02-22000-635	Antigel bornes fontaine	420,00 \$	
02-22000-681	Élect. Incendie	11 500,00 \$	
02-22000-951	Quote-part incendie	285 589,00 \$	384 113,00 \$
02-23000-400	Équipement séc. civile	1 500,00 \$	

02-23000-522	Ent.rép.bâtiments	1 000,00 \$	2 500,00 \$
	TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	386 613,00 \$	
02-32000-141	Salaire rég. Voirie	102 319,00 \$	
02-32000-200	Charges	22 105,00 \$	
02-32000-331	Téléphonie	2 000,00 \$	
02-32000-411	Serv.scient.génie	8 000,00 \$	
02-32000-421	Nouv. Ass./Anc. Ass. Inc.	1 100,00 \$	
02-32000-424	Nouv. Caution/Anc. Véh. Moteurs	3 350,00 \$	
02-32000-454	Formation voirie	600,00 \$	
02-32000-455	Immatriculation voirie	4 920,00 \$	
02-32000-515	Location véhicules voirie	15 000,00 \$	
02-32000-521	Infrast.chemins trottoirs	36 000,00 \$	
02-32000-522	Entr. Bâtiments, terrains	3 000,00 \$	
02-32000-525	Entretien/rép.véhicules	11 000,00 \$	
02-32000-631	Essence carburant diesel	28 000,00 \$	
02-32000-643	Petits outils, pièces et accessoires	5 000,00 \$	
02-32000-650	Vêtements, chaussures	2 600,00 \$	
02-32000-681	Électricité voirie	3 000,00 \$	247 994,00 \$
02-33000-141	Salaires voirie neige	45 185,00 \$	
02-33000-200	Charges voirie neige	7 000,00 \$	
02-33000-421	Nouv. Ass./Anc. Ass. Inc.	1 350,00 \$	
02-33000-424	Nouv. Caution/Anc. Véh. Moteurs	3 350,00 \$	
02-33000-454	Formation	600,00 \$	
02-33000-455	Immatriculation neige	2 550,00 \$	
02-33000-515	Location véhicules/machineries neige	3 000,00 \$	
02-33000-516	Location machi.outil.equip.	900,00 \$	
02-33000-525	Véhicules-entretiens/réparations	2 000,00 \$	
02-33000-631	Essence Diesel	18 000,00 \$	
02-33000-635	Sable, sel, abrasif	12 000,00 \$	
02-33000-643	Pièces et accessoires	2 100,00 \$	
02-33000-681	Élect. Neige	7 000,00 \$	105 035,00 \$
02-34000-521	Contrat entretien JMN-réseau	7 000,00 \$	
02-34000-681	Électricité-éclairage de rues	8 700,00 \$	
02-35500-649	Signalisation autres,divers	3 000,00 \$	18 700,00 \$
02-37000-951	Quote-part transport adapté	4 617,00 \$	4 617,00 \$
	TOTAL VOIRIE	376 346,00 \$	
Usine eau			
02-41200-411	Service analyse d'eau	6 200,00 \$	
02-41200-419	Services techniques UTEP/Nordikeau	103 400,00 \$	
02-41200-454	Formation test eau potable		
02-41200-521	Entretien génie VO3	70 000,00 \$	
02-41200-522	Ent.réparation bâtiment	2 000,00 \$	
02-41200-635	Chlore	7 500,00 \$	
02-41200-649	Équip.pièce, accessoires	75 000,00 \$	264 100,00 \$
Réseau distrib.			
02-41300-331	Internet/paget	3 900,00 \$	

02-41300-411	Services scientifiques/génie	3 000,00 \$	
02-41300-429	Nouv. Autres/Anc. Ass. Inc.	21 000,00 \$	
02-41300-516	Location outils/équipement	1 500,00 \$	
02-41300-521	Infrastructure-réseau	5 000,00 \$	
02-41300-522	Entr.rép. Bâtiment	1 000,00 \$	
02-41300-649	Pièces et accessoires	8 500,00 \$	
02-41300-181	Électricité-Aqueduc	43 000,00 \$	86 900,00 \$
	TOTAL EAU POTABLE	351 000,00 \$	
	Traitement eaux usées		
02-41400-429	Nouv. Autres/Anc. Ass. Inc.	1 750,00 \$	
02-41400-453	Serv.scien.génie	15 000,00 \$	
02-41400-649	Pièces et accessoires	6 000,00 \$	
02-41400-681	Électricité eaux usées	1 600,00 \$	
02-41400-693	Autres	1 000,00 \$	25 350,00 \$
	Réseau égout		
02-41500-421	Nouv. Autres/Anc. Ass. Inc.	1 450,00 \$	
02-41500-516	Location outils/équipement	25 000,00 \$	
02-41500-521	Entretien/réparation	3 500,00 \$	
02-41500-681	Électricité égoût	5 600,00 \$	35 550,00 \$
	TOTAL RÉSEAU EGOUT	60 900,00 \$	
	Matières résiduelles		
02-45110-445	Traitement récupération	17 000,00 \$	
02-45110-446	Collecte déchets (mat.résidu)	35 950,00 \$	
02-45110-447	Collecte récupération	17 657,00 \$	70 607,00 \$
02-45120-521	Écocentre et transport	5 000,00 \$	
02-45120-951	Quote-part PGMR	2 923,00 \$	
02 45120-952	L.E.T Matane /déchets	54 674,00 \$	
02-45120-953	L.E.T Matane / plateforme compostage	19 052,00 \$	81 649,00 \$
02-45130-446	Collecte matières organiques	23 000,00 \$	
02-45130-643	Pièces et accessoires (bacs bruns)	2 000,00 \$	25 000,00 \$
02-46000-951	Quote-part gestion cours d'eau	3 406,00 \$	3 406,00 \$
02-49000-400	Serv. prof. vid. fosses septiques	42 000,00 \$	
02-49000-459	Autres		42 000,00 \$
	TOTAL HYGIENE MILIEU	222 662,00 \$	
	Santé et bien-être		
02-52000-960	Participation O.M.H	7 000,00 \$	7 000,00 \$
	TOTAL SANTE-BIEN-ÊTRE	7 000,00 \$	
	Urbanisme		
02-61000-310	Déplacement personnel - CCU	1 000,00 \$	
02-61000-951	Quote-part inspect. Permis	61 820,00 \$	
02-61000-952	Quote-part aménagement territoire	2 593,00 \$	
02-62100-951	Quote-part dév. Économ.	6 006,00 \$	71 419,00 \$

02-63200-649	Arbres et fleurs	3 800,00 \$	3 800,00 \$
	TOTAL URBANISME	75 219,00 \$	
Salle communautaire	C. Pop.		
02-70110-331	Téléphonie	1 500,00 \$	
02-70110-522	Ent.rép.bâtiment	6 000,00 \$	
02-70110-681	Électricité caisse-salle	3 600,00 \$	11 100,00 \$
Gymnase école			
02-70120-141	Salaires gymnase		
02-70120-200	Charges gymnase		
02-70120-421	Nouv. Ass./Anc. Ass. Inc.		
02-70120-511	Location Gymnase école		
Arena patinoire			
02-70130-141	Salaire surveillance, animation	5 040,00 \$	
02-70130-200	Charges salaire aréna	1 100,00 \$	
02-70130-331	Téléphonie aréna	1 800,00 \$	
02-70130-421	Nouv. Ass. Pat./Anc. Ass. Inc. pat.	6 700,00 \$	
02-70130-522	Ent.rép.parc,bâtim.aréna	6 000,00 \$	
02-70130-526	Ent.rép. Machin.patinoire	1 200,00 \$	
02-70130-632	Huile chauffage/propane	12 000,00 \$	
02-70130-649	Autres loisirs	1 500,00 \$	
02-70130-681	Électricité aréna	5 500,00 \$	40 840,00 \$
Parcs, rue de la mer et halte			
02-70140-141	Salaire préposé parcs	10 000,00 \$	
02-70140-200	Charges sociales	2 000,00 \$	
02-70140-521	Infrast.parcs-halte	14 014,00 \$	
02-70140-522	Ent.bâtim.terrains, equip.	2 000,00 \$	
02-70140-650	Fête de la St-Jean	1 000,00 \$	
02-70140-681	Électricité plage	2 000,00 \$	
02-70140-951	Q-part ski, golf, piscine, etc.	4 000,00 \$	35 014,00 \$
Camp de jour			
02-70150-141	Salaire monitr. Camp jour	18 000,00 \$	
02-70150-200	Charge monitr. Camp jour	4 000,00 \$	
02-70150-421	Ass. inc. Halte-Parc Karine-Blais	100,00 \$	
02-70150-649	Matér., équip. Camp jour	700,00 \$	22 800,00 \$
Maison jeunes			
02-70160-522	Ent. bâtim.	500,00 \$	500,00 \$
Festival Otikou			
02-70170-990	Dépenses Festival Otikou	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Voisins solidaires			
02-70180-650	Dépenses activités Voisins solidaires	2 500,00 \$	
02-70190-951	Quote-part équip. régionaux	11 000,00 \$	13 500,00 \$
Bibliothèque			
02-70230-141	Salaire préposées	5 928,00 \$	

02-70230-200	Charge préposée biblio	1 254,00 \$	
02-70230-331	Téléphonie-bibliothèque	1 700,00 \$	
02-70230-421	Assurance bibliothèque	1 100,00 \$	
02-70230-494	Cotisation Réseau biblio	6 200,00 \$	
02-70230-520	Ent.rép. Biblio	2 400,00 \$	
02-70230-522	Bât.terrain biblio	2 000,00 \$	
02-70230-670	Fournitures bureau,équip.	2 000,00 \$	
02-70230-681	Électricité-bibliothèque	3 500,00 \$	26 082,00 \$
	TOTAL LOISIR ET CULTURE	150 836,00 \$	
02-92100-840	Intérêts-emprunt temporaire	15 000,00 \$	
02-92100-840	Intérêts organismes municipal	61 421,00 \$	
02-92100-850	Int. Camion Ford et sableuse	5 579,00 \$	82 000,00 \$
02-99999-999	Amortiss.annuel frais financ.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	TOTAL FRAIS FINANCEMENT	87 000,00 \$	
	TOTAL CHARGES AVANT AFFECTATIONS	2 285 870,00 \$	2 285 870,00 \$
03-21000-000	Remb. dette capital	142 422,00 \$	
03-30000-000	Affectation de déficit		
			142 422,00 \$
	TOTAL CHARGES	2 428 292,00 \$	2 428 292,00 \$

RÉSOLUTION
2023-029

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
(VOLET LOCAL)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté les résolutions 2022-143 et 2022-170 autorisant entre autres le rafraîchissement des plaques du parcours maritime et prévoyant que les sommes ainsi dépensées soient financées via le PDC volet Local;

CONSIDÉRANT QUE la première soumission pour ce projet était de 5 531,48 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE l'installation devait être réalisée par un membre de la corporation de développement au montant de 266,88 \$, mais que ce dernier est actuellement en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, l'utilisation de poteaux en métal, plutôt qu'en bois, rendrait l'infrastructure plus durable et l'installation plus simple;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 29 novembre 2023 de la compagnie Concept K, prévoit une somme de 7 784,99 \$, taxes incluses, pour l'achat des plaques et des poteaux de métal, ce qui représente une différence de 1 986,63 \$ avec les coûts initialement prévus et couverts par le PDC volet Local;

CONSIDÉRANT QUE la somme de 1 986,63 \$ doit être assumée par la Municipalité et que des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat des plaques et des poteaux de métal pour une somme de 7 784,99 \$, auprès de Concept K, selon les termes prévus dans sa soumission datée du 29 novembre 2023.

D'IMPUTER le montant excédentaire de 1 986,63 \$, au poste 02-70140-522.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-028

AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS
NOVEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission, une liste des comptes à payer d'une somme de 112 354,31\$ en date du 6 décembre 2023, ainsi qu'une liste des déboursés d'une somme de 1000 \$ en date du 5 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement de la liste des comptes à payer en date du 6 décembre 2023 et totalisant une somme de 112 354,31 \$;

D'AUTORISER le paiement de la liste des déboursés en date du 5 décembre 2023 et totalisant une somme de 1000 \$;

QUE la liste des comptes à payer et des déboursés à émettre fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
CAIS25	CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE									
* 815-60024		27-11-2023	55 13100 000	185 rue Principale	18 300.00	18 300.00				
			02 13000 511	LOCATION DE BATIMENTS	18 300.00					
				Total :	18 300.00	18 300.00				
CENT40	CENTRE DU CAMION BOUFFARD INC.									
* 219683		30-11-2023	55 13100 000	Vérification mécaniq	6 440.34	6 440.34				
	Vérification mécanique SAAQ et réparations		02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	6 440.34					
				Total :	6 440.34	6 440.34				
CPCM10	COPIEURS PCM									
* 37397		30-11-2023	55 13100 000	Photocopies et impre	72.75	72.75				
	Photocopies et impressions - Octobre 2023		02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	72.75					
				Total :	72.75	72.75				
DIST25	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.									
* 141768		07-11-2023	55 13100 000	Bande aréna et trans	12 945.32	12 945.32				
	Bande aréna et transport		02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	12 945.32					
* 141969		30-11-2023	55 13100 000	Bande rouge patinoir	4 704.44	4 704.44				
	Bande rouge patinoire		02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	4 704.44					
* 141970		30-11-2023	55 13100 000	Tapis caoutchouc, 3	5 738.98	5 738.98				
	Tapis caoutchouc, 3 estrades		02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	5 738.98					
				Total :	23 388.74	23 388.74				
FEDE50	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES									
* 7042		31-05-2023	55 13100 000	Dessin technique - R	1 077.40					1 077.40
	Dessin technique - Réfection mur de la Mer		02 13000 400	SERV. PROFESSIONNELS,TECHNIQUE	1 077.40					
* 2023-10-27		27-10-2023	55 13100 000	Adhésion annuelle 20	1 423.65		1 423.65			
	Adhésion annuelle 2024		02 11000 494	COTISATION ASSOC. & ABONNEMENT	1 423.65					
				Total :	2 501.05		1 423.65			1 077.40
GARA33	GARAGE BERTRAND ROSS INC.									
* 767356		17-11-2023	55 13100 000	Location rouleau com	419.66	419.66				
	Location rouleau compacteur, bris aqueduc Bellevue o.		02 33000 516	LOCATION MACH./OUTIL./ÉQUIP.	419.66					
				Total :	419.66	419.66				

Imprimé le : 2023-12-06

Inclus les transactions en attente

MUNICIPALITE LES MECHINS

Période : 2023-11

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
GFLE20	GFL ENVIRONNEMENTAL 2022 INC.									
* MD0000262108		31-10-2023	55 13100 000	Cueillettes matières	1 710.63		1 710.63			
	Cueillettes matières organiques - Octobre 2023									
			02 45130 446	-MATIERES RESIDUELLES	1 710.63					
* MD0000265089		30-11-2023	55 13100 000	Service ramassage or	662.25	662.25				
	Service ramassage organique									
			02 45130 446	-MATIERES RESIDUELLES	662.25					
* MD0000265756		30-11-2023	55 13100 000	Cueillette récupérat	4 052.38	4 052.38				
	Cueillette récupération et déchets - Novembre 2023									
			02 45110 447	CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	1 631.92					
			02 45110 446	SERVICE MAT. RES. CONTRAT	2 420.46					
* MD0000266499		30-11-2023	55 13100 000	Traitement de la réc	1 617.57	1 617.57				
	Traitement de la récupération - Novembre 2023									
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	1 617.57					
				Total :	8 042.83	6 332.20	1 710.63			
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 612702903890		01-11-2023	55 13100 000	054 - Rond point est	115.83	115.83				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	115.83					
* 612702905661		06-11-2023	55 13100 000	880 - Centre sportif	152.29	152.29				
			02 70130 681	ELECTRICITE (PATINOIRE)	152.29					
* 617202845962		06-11-2023	55 13100 000	253 - UTEP	4 254.24	4 254.24				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	4 254.24					
* 629802810481		31-10-2023	55 13100 000	266 - Éclairage publ	569.67		569.67			
	266 - Éclairage public									
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	569.67					
* 649602769376		20-11-2023	55 13100 000	287 - Bureau et gara	2 542.91	2 542.91				
	287 - Bureau et garage Bellevue Ouest									
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	890.02					
			02 33000 681	ELECTRICITE - NEIGE	1 652.89					
* 676602667365		27-10-2023	55 13100 000	287 - Bureau et gara	287.85		287.85			
	287 - Bureau et garage Bellevue Ouest									
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	100.75					
			02 32000 681	ELECTRICITE - VOIRIE	187.10					
				Total :	7 922.79	7 065.27	857.52			
IMPR90	IMPRESSIONS VERREAULT INC.									
* 47342		23-11-2023	55 13100 000	Journaux décembre 20	551.88	551.88				
	Journaux décembre 2023, 4 pages couleur									
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	551.88					
				Total :	551.88	551.88				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
INST25	LES INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA INC.									
* 16725		29-11-2023	55 13100 000	Bandes manquantes po	2 265.01	2 265.01				
	Bandes manquantes pour le dek hockey									
			02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	2 265.01					
			Total :		2 265.01	2 265.01				
L2GG20	L2G GRAPHIX									
* 25793		29-11-2023	55 13100 000	48 Autocollants pour	416.67	416.67				
	48 Autocollants pour bacs déchets, récupération, compost									
			02 45130 643	PIÈCES ET ACC. - BACS BRUNS	416.67					
			Total :		416.67	416.67				
LEBL25	LEBLANC ILLUMINATIONS CANADA									
* 005393		06-11-2023	55 13100 000	Décorations extérieu	2 296.40	2 296.40				
	Décorations extérieur noel, Voisin solidaires									
			02 70180 650	VOISINS SOLIDAIRES	2 296.40					
			Total :		2 296.40	2 296.40				
MIGA50	M.I.G. AUTO INC.									
* F-MIG-180106		08-11-2023	55 13100 000	Changer les pneus du	137.97	137.97				
	Changer les pneus du F350 et F150									
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	68.99					
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	68.98					
			Total :		137.97	137.97				
NORD10	NORDIKEAU									
* FA-12372		01-11-2023	55 13100 000	Exploitation des ouv	7 933.28	7 933.28				
	Exploitation des ouvrages									
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	7 933.28					
			Total :		7 933.28	7 933.28				
NORT10	NORTEC INDUSTRIEL									
* 15608		06-11-2023	55 13100 000	Sabot, pelle à neige	620.82	620.82				
	Sabot, pelle à neige chargeur									
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	620.82					
			Total :		620.82	620.82				
NORT20	BRANDT TRACTOR LTÉE									
* 77 9719272		03-11-2023	55 13100 000	Filtre et huile pour	738.20	738.20				
	Filtre et huile pour chargeur									
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	738.20					
			Total :		738.20	738.20				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
PAPE10	PAPETERIE BLOC-NOTES INC.									
* 826987	Papeterie pour bureau	06-11-2023	55 13100 000	Papeterie pour burea	156.91	156.91				
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	156.91					
* 827069	Rubans correcteurs bureau	08-11-2023	55 13100 000	Rubans correcteurs b	33.67	33.67				
			02 13000 670	FOURNITURES BUREAU, IMPRIMES,.	33.67					
				Total :	190.58	190.58				
PASC20	PASCALE LEFRANÇOIS									
* 30112023	Dollorama, friandise	10-11-2023	55 13100 000	Dollorama, friandise	185.70	185.70				
	Dollorama, friandises pour illumination sapin noel		02 70180 650	VOISINS SOLIDAIRES	185.70					
				Total :	185.70	185.70				
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
* 89571690	Huile à chauffage -	23-11-2023	55 13100 000	Huile à chauffage -	864.71	864.71				
	Huile à chauffage - Réservoir 2 Centre sportif		02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	864.71					
* 89674419	Diesel pour garage	29-11-2023	55 13100 000	Diesel pour garage	1 231.11	1 231.11				
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	1 231.11					
* FC00404030	Diesel pour garage	06-11-2023	55 13100 000	Diesel pour garage	2 543.11	2 543.11				
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	2 543.11					
				Total :	4 638.93	4 638.93				
PIEC55	PIÈCES D'AUTO G. CÔTÉ									
* A0071311	Mèches et cannes de	06-11-2023	55 13100 000	Mèches et cannes de	68.02	68.02				
	Mèches et cannes de peinture Duragard F150		02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	68.02					
* A0071373	Pince à riveter pour	08-11-2023	55 13100 000	Pince à riveter pour	46.55	46.55				
	Pince à riveter pour garage		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	46.55					
* A0071374	Durcisseur et peintu	08-11-2023	55 13100 000	Durcisseur et peintu	33.40	33.40				
	Durcisseur et peinture pour F150		02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	33.40					
* A0071375	Gants de caoutchouc	08-11-2023	55 13100 000	Gants de caoutchouc	27.89	27.89				
			02 32000 650	VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	27.89					
* A0071584	Lumière pour sableuse du F350	21-11-2023	55 13100 000	Lumière pour sableus	13.40	13.40				
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	13.40					
				Total :	189.26	189.26				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
PIEC65	PIÈCES D'AUTO M.G.A. & FILS									
018-544409	Huile et lave-vitre pour véhicules	04-10-2023	55 13100 000	Huile et lave-vitre	259.11		259.11			
			02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	259.11					
018-546221	Antirouille, pistolet godet, adaptateurs - F350	30-10-2023	55 13100 000	Antirouille, pistolet	461.36		461.36			
			02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	230.68					
			02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	230.68					
			Total :		720.47		720.47			
PRAX50	LINDE CANADA INC.									
* 39485507	Location de bouteilles	21-11-2023	55 13100 000	Location de bouteill	491.08	491.08				
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	245.54					
			02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	245.54					
			Total :		491.08	491.08				
QUEB01	QUEBEC LINGE									
* 9102339730	Service de tapis CLSC	10-11-2023	55 13100 000	Service de tapis CLS	67.55	67.55				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	67.55					
* 9102339731	Service de tapis et lingettes - Bureau	10-11-2023	55 13100 000	Service de tapis et	76.73	76.73				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	76.73					
* 9102347061	Service de tapis CLSC	24-11-2023	55 13100 000	Service de tapis CLS	67.55	67.55				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	67.55					
* 9102347062	Service de tapis et lingettes - Bureau	24-11-2023	55 13100 000	Service de tapis et	76.73	76.73				
			02 19000 660	ARTICLES NETTOYAGE	76.73					
			Total :		288.56	288.56				
QUIN25	QUINCAILLERIE GRÉGOIRE ET FILS INC.									
* 104078312-1	Filtres aspirateur UTEP	18-11-2023	55 13100 000	Filtres aspirateur U	24.19	24.19				
			02 41200 649	AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	24.19					
			Total :		24.19	24.19				
RAYM50	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON									
* 2776526	Travaux assistance comptable octobre novembre	16-11-2023	55 13100 000	Travaux assistance c	3 576.44	3 576.44				
			02 13000 413	COMPTABILITE ET VERIFICATION	3 576.44					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.74					
1986887		31-12-2018	55 13100 000	Addenda appel d'offr	3.92					3.92
	Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.92					
2042067		01-04-2019	55 13100 000	Affichage Appel d'of	32.96					32.96
	Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	32.96					
2108848		01-08-2019	55 13100 000	Parution d'un addend	27.52					27.52
	Parution d'un addenda - Réfection égouts									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	27.52					
2185676		01-01-2020	55 13100 000	Addenda Groupe Bouff	1.91					1.91
	Addenda Groupe Bouffard - Décembre 2019									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	1.91					
				Total :	-29.65					-29.65
SIGA20	SIGNALISATION GARDAWORLD SENC									
* 9000379291		27-11-2023	55 13100 000	Signaleurs, bris aqu	2 867.19	2 867.19				
	Signaleurs, bris aqueduc Bellevue o.									
			02 41300 411	SERV. SCIENTIFIQUES ET GENIE	2 867.19					
				Total :	2 867.19	2 867.19				
SIKA20	SIGNALISATION KALITEC INC.									
* IN02430		07-11-2023	55 13100 000	Panneau Fleurons du	816.33	816.33				
	Panneau Fleurons du Québec									
			02 35500 649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	816.33					
				Total :	816.33	816.33				
TELE50	TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST									
* 190426		01-11-2023	55 13100 000	Acces service alphan	53.93	53.93				
	Acces service alphanumérique, téléviavertisseur									
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	26.39					
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	27.54					
				Total :	53.93	53.93				
TELU25	TELUS QUEBEC									
* 2023-11-1346		04-11-2023	55 13100 000	1346 - Bibliothèque	71.56	71.56				
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	71.56					
* 2023-11-3320		22-11-2023	55 13100 000	3320 - Réservoir d'e	148.55	148.55				
	3320 - Réservoir d'eau potable									
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	148.55					

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
TELU25	TELUS QUEBEC									
*	2023-11-3326	22-11-2023	55 13100 000	3326 - Centre sporti 3326 - Centre sportif	199.13	199.13				
			02 70130 331	-TELEPHONIE	199.13					
*	2023-11-3370	07-11-2023	55 13100 000	3370 - UTEP	161.78	161.78				
			02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	161.78					
*	2023-11-3952	25-11-2023	55 13100 000	3952 - Bureau et gar 3952 - Bureau et garage	326.01	326.01				
			02 13000 331	TELEPHONIE	326.01					
Total :					907.03	907.03				
TELU50	TELUS MOBILITE									
*	10112023	10-11-2023	55 13100 000	Clé internet bibliot Clé internet bibliothèque	76.49	76.49				
			02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	76.49					
*	5429469265	14-11-2023	55 13100 000	Cellulaire Travaux p Cellulaire Travaux publics	23.70	23.70				
			02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.70					
Total :					100.19	100.19				
TREM65	J.M. TREMBLAY & FILS INC.									
*	275016	22-11-2023	55 13100 000	Sapin de noel et liv Sapin de noel et livraison	166.71	166.71				
			02 63200 649	ARBRE,FLEURS, ETC.	166.71					
Total :					166.71	166.71				
VILL66	VILLE DE MATANE									
*	2023-000155	06-11-2023	55 13100 000	Centre de tri, bille Centre de tri, billet, redevance, matériaux construction conteneur	430.30	430.30				
			02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	423.81					
			02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	6.49					
Total :					430.30	430.30				
VO3X50	V03 VERT OZONE INC.									
*	VO-20231120-18	08-11-2023	55 13100 000	Appel service urgenc Appel service urgence pression	1 113.72	1 113.72				
			02 41200 521	ENT. ET REPARATION (GENIE)	1 113.72					
Total :					1 113.72	1 113.72				
WURT10	WURTH CANADA LIMITÉE									
*	25650259	24-11-2023	55 13100 000	matériels pour garag matériels pour garage	263.77	263.77				
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	131.88					

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>Condition</u>			<u>Téléphone</u>
							<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>
WURT10	WURTH CANADA LIMITÉE		02 33000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES, ACCES.	131.89					
			Total :		263.77	263.77				
Grand total :					112 354.31	106 594.29	4 712.27			1 047.75

R É S O L U T I O N
2023-027

SIGNALISATION ROUTIÈRE
RÉPARATION BRIS D'AQUEDUC ROUTE BELLEVUE OUEST

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été effectués d'urgence les 16 et 17 novembre 2023 sur la route Bellevue Ouest, à la suite d'un bris d'une partie du réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE cette portion de route est la propriété du MTQ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de travaux, sur ce tronçon de route très achalandé, constitue un risque pour la sécurité des travailleurs;

CONSIDÉRANT QU'à la suite à une recommandation du MTQ, la Municipalité a dû requérir les services de professionnels de la signalisation routière pour ce chantier;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Gardaworld est reconnue pour ce type de chantier et qu'elle fournit tout le matériel nécessaire soit les panneaux et les barrières;

CONSIDÉRANT QUE le poste de maire est vacant et que la charge de maire suppléant ne peut être comblée;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a dû octroyer ce contrat compte tenu des réparations urgentes devant être réalisées dans le cadre d'un bris d'aqueduc dans le secteur de la route Bellevue Ouest;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour ce service sera imputée au poste budgétaire 02-41300-411;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER l'octroi du contrat pour la signalisation routière à Gardaworld pour un montant de 2 493,75 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

R É S O L U T I O N
2023-026

**TRAVAUX D'AQUEDUC MAJEURS
ROUTE BELLEVUE OUEST**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un bris d'aqueduc majeur est survenu sur la route Bellevue Ouest le 16 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'excavation étaient requis pour effectuer la réparation et que la Municipalité a reçu une soumission de l'entreprise Samphi à un taux de 155 \$/heure, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se sont échelonnés jusqu'au 17 novembre 2023 et ont nécessité 11,5 heures de pelle mécanique pour un total de 1 782,50 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Samphi a dû recourir à la location d'un fardier chez Transport D'Auteuil pour le déplacement de la pelle mécanique au coût de 165 \$/heure, plus les frais d'administration, pour un total de 297 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le poste de maire est vacant et que la charge de maire suppléant ne peut être comblée;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a dû octroyer ce contrat étant donné que le bris était urgent et constituait un risque imminent pour les infrastructures municipales et la sécurité du public;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour cette réparation sera imputée au poste budgétaire 02-41300-516;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER l'octroi du contrat, pour les travaux d'excavation d'urgence réalisés sur la route Bellevue Ouest, à l'entreprise Samphi pour un montant de 2 079,50 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-025

DÉPASSEMENT DE COÛT DÉFILÉ DE NOËL

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Commission a adopté, le 26 octobre 2023, la résolution 2023-011 autorisant des déboursés pour le défilé et les célébrations de Noël;

CONSIDÉRANT QUE le montant estimé prévu pour l'achat de lumière a été revu à la hausse, étant donné que le rabais initialement prévu n'était plus valide au moment de l'achat;

CONSIDÉRANT QUE malgré une révision à la baisse des autres dépenses reliées au projet, il reste un montant supplémentaire de 198,72 \$ à déboursier pour les festivités de Noël;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER un déboursé supplémentaire de 198,72 \$, pour les coûts reliés aux festivités de Noël.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-024

**AJUSTEMENT SALARIAL AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général et greffier-trésorier est présentement vacant;

CONSIDÉRANT QUE les articles 184 et 212.3 du Code municipal prévoient qu'en cas de vacances, dans la charge de directeur général et de greffier-trésorier, le directeur général et greffière-trésorière adjoint doit exercer les devoirs de cette charge jusqu'à ce que la vacance soit comblée;

CONSIDÉRANT QUE madame Guylaine Blais occupe le poste de directrice générale et greffière-trésorière adjointe et qu'elle doit exercer temporairement les devoirs de la charge de directrice générale et greffière-trésorière, le temps que ce poste soit pourvu;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle charge supplémentaire amène un surplus de travail pour madame Blais;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER à madame Guylaine Blais, une augmentation salariale de 5,00 \$ l'heure, durant la période où elle assumera les fonctions de directrice générale et greffière-trésorière;

DE FAIRE RÉTROAGIR cette augmentation salariale au 1^{er} octobre 2023.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-023

ADHÉSION À LA FQM 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités et qu'il est opportun de renouveler son adhésion pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que les crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2024 au coût de 1 238,23 \$, avant les taxes applicables;

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-022

**RENOUVELLEMENT ENTENTE CONTRAT ENTRETIEN ET
SOUTIEN INFORMATIQUE AVEC PG SOLUTIONS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au renouvellement du contrat d'entretien et de soutien informatique des applications avec la firme PG Solutions pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que les crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER au renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications pour la somme de 6 925 \$, avant les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-021

RENOUVELLEMENT ENTENTE 2024
TÉLÉPHONIE AUTOMATISÉE DE SOMUM SOLUTION INC.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en cas d'urgence ou lors de bris sur le réseau, les moyens de communication de la Municipalité sont limités;

CONSIDÉRANT l'importance de rejoindre les citoyens dans un court laps de temps en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT les résultats positifs obtenus lors de son utilisation et l'appréciation des citoyens touchés;

CONSIDÉRANT que les crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER l'entente de service comprenant la licence de logiciel SOMUM, le forfait annuel de communications et la mise à jour annuelle de la base de données pour l'année 2024, au coût de 2 638,52 \$, avant les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

R É S O L U T I O N
2023-020

DON À L'ORGANISME MDJ – LE REFUGE JEUNESSE

NOËL DES ENFANTS 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité contribue chaque année à faire la fête de Noël, un événement apprécié des enfants en faisant un don à l'organisme Le Refuge Jeunesse;

CONSIDÉRANT que les crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE VERSER la somme de 500 \$ à l'organisme MDJ – Le Refuge Jeunesse en vue de soutenir la fête de Noël 2023 organisée au bénéfice des enfants de la Municipalité.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-019

DON À LA GUIGNOLÉE 2023
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait un don chaque année à l'Association des bénévoles (Chevaliers de Colomb) pour la Guignolée;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE VERSER la somme de 500 \$ à l'Association des bénévoles (Chevaliers de Colomb) pour la Guignolée 2023.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-018

EMBAUCHE CONSULTANTE FINANCE ET COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT les besoins et obligations de la municipalité en matière de finances et de communication;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de madame Francine Labelle, en date du 17 novembre 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de madame Guylaine Blais, directrice générale et greffière-trésorière adjointe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

EMBAUCHER madame Francine Labelle, à titre de consultante en finance et communication, au taux horaire de 45 \$/heure. La durée de la semaine normale de travail sera de 7 à 20 heures par semaine, selon les besoins de la Municipalité. Les autres conditions figurant à l'offre de service déposée par madame Labelle, en date du 17 novembre 2023, font parties du contrat.

Le contrat débute le 27 novembre 2023 et se termine le 31 décembre 2023.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-017

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission une liste des comptes à payer d'une somme de 273 444,05 \$ et des déboursés à émettre d'une somme de 4 000 \$, en date du 13 novembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement de la liste des comptes à payer et des déboursés en date du 13 novembre 2023 et totalisant une somme de 277 444,05 \$;

QUE la liste des comptes à payer et des déboursés à émettre fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
GFLE20	GFL ENVIRONNEMENTAL 2022 INC.									
			02 45110 447	CUEILLETTE RÉCUPÉRATION	1 631.92					
			02 45110 446	SERVICE MAT. RES. CONTRAT	2 420.46					
* MD0000262689	31-10-2023	55 13100 000		Location contener ce	185.07	185.07				
				Location contener centre de tri						
			02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	185.07					
* MD0000263651	31-10-2023	55 13100 000		Tri recyclage	1 773.67	1 773.67				
			02 45110 445	TRI MATIERES RECYCLABLES	1 773.67					
* MD0000263652	31-10-2023	55 13100 000		Fin location contene	818.99	818.99				
				Fin location contener centre de tri						
			02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	818.99					
			Total :		6 830.11	6 830.11				
GRHJ20	GASTON ROY HUISSIER DE JUSTICE									
25469		28-09-2023	55 13100 000	Dossier 1003-004	119.20		119.20			
			02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	119.20					
* 25469		28-09-2023	55 13100 000	Dossier 1003-004	-119.20		-119.20			
			02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	-119.20					
			Total :							
H2LA20	H2LAB									
* 99434		30-09-2023	55 13100 000	Service d'analyse d'	853.40		853.40			
				Service d'analyse d'eau potable - Septembre 2023						
			02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	853.40					
* 101252		31-10-2023	55 13100 000	Service d'analyse d'	799.66	799.66				
				Service d'analyse d'eau potable - Octobre 2023						
			02 41200 411	SERV. SCI - ANALYSE EAU	799.66					
			Total :		1 653.06	799.66	853.40			
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
* 612 702 893 551		06-10-2023	55 13100 000	299054635253	3 982.97	3 982.97				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	3 982.97					
* 634 302 797 641		16-10-2023	55 13100 000	299078705439	34.28	34.28				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	34.28					
* 641 503 031 934		06-10-2023	55 13100 000	299000780880	151.78	151.78				
			02 70130 681	ELECTRICITE (PATINOIRE)	151.78					
* 646 003 025 404		13-10-2023	55 13100 000	299002521803	176.83	176.83				
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	176.83					
* 646003026699		16-10-2023	55 13100 000	299106017096	283.39	283.39				
			02 70110 681	ÉLECTRICITÉ SALLE COMM.	283.39					
* 657 702 738 248		16-10-2023	55 13100 000	299002521449	177.42	177.42				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
HYDR75	HYDRO-QUEBEC									
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	177.42					
* 657 702 738 250		16-10-2023	55 13100 000	299002521530	147.93	147.93				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	147.93					
* 657 702 738 251		16-10-2023	55 13100 000	299002521621	273.05	273.05				
			02 19000 681	ELECTRICITÉ (CLSC)	273.05					
* 657 702 738 252		16-10-2023	55 13100 000	299002521944	95.14	95.14				
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	95.14					
* 657 702 738 253		16-10-2023	55 13100 000	299002521977	720.12	720.12				
			02 41400 681	ELECTRICITE-T.E.U.	720.12					
* 678 402 651 640		02-10-2023	55 13100 000	299002521266	551.31	551.31				
			02 34000 681	ÉLECTRICITÉ - ECLAIRAGE RUES	551.31					
* 682 902 624 576		12-10-2023	55 13100 000	299002521324	155.03	155.03				
			02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUTS	155.03					
* 682 902 624 577		12-10-2023	55 13100 000	299002521340	357.13	357.13				
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAGE	357.13					
* 682 902 624 578		12-10-2023	55 13100 000	299002521399	117.23	117.23				
			02 70140 681	ELECTRICITE - PLAGE	117.23					
* 682 902 624 579		12-10-2023	55 13100 000	299002521712	179.60	179.60				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	44.89					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	134.71					
* 682 902 624 580		12-10-2023	55 13100 000	299002521761	90.27	90.27				
			02 13000 681	ELECTRICITE - GESTION FINAN.	22.58					
			02 22000 681	ELECTRICITE - INCENDIE	67.69					
* 682 902 624 581		12-10-2023	55 13100 000	299002521894	832.80	832.80				
			02 41300 681	ELECTRICITE - AQUEDUC	832.80					
			Total :		8 326.28	8 326.28				
MINR10	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC									
* 77465700001495		27-10-2023	55 13100 000	TPS à payer - Juille	177.98	177.98				
				TPS à payer - Juillet à Septembre 2023						
			55 13290 000	T.P.S. A PAYER	177.98					
			Total :		177.98	177.98				
NORD10	NORDIKEAU									
* FA-11914		01-10-2023	55 13100 000	Exploitation des ouv	7 933.28	7 933.28				
				Exploitation des ouvrages d'eau potable - Octobre 2023						
			02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	7 933.28					
* FA-12032		30-09-2023	55 13100 000	Échantillonnage cuivr	287.44		287.44			
				Échantillonnage cuivre/plomb						

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>					<u>Condition</u>				<u>Téléphone</u>
<u>Numéro facture</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>	
NORD10	NORDIKEAU									
		02 41200 419	SERVICES TECHNIQUES - PUR. EAU	287.44						
		Total :		8 220.72	7 933.28	287.44				
PETR25	PROPULSE ÉNERGIE S.E.C.									
* FC00402358	24-10-2023	55 13100 000	Huile à chauffage Ce	28.02	28.02					
			Huile à chauffage Centre sportif - Réservoir 3							
		02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	28.02						
* FC00402359	24-10-2023	55 13100 000	Huile à chauffage Ce	1 325.50	1 325.50					
			Huile à chauffage Centre sportif - Réservoir 2							
		02 70130 632	HUILE A CHAUFFAGE-PROPANE	1 325.50						
		Total :		1 353.52	1 353.52					
PIEC55	PIÈCES D'AUTO G. CÔTÉ									
* A0070912	10-10-2023	55 13100 000	Couteau tracteur à p	66.51	66.51					
			Couteau tracteur à pelouse, 2 essuie-glace pour 12 roues							
		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	66.51						
* A0070980	12-10-2023	55 13100 000	Niveleuse 2 batterie	405.54	405.54					
			Niveleuse 2 batteries							
		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	405.54						
* A0071101	27-10-2023	55 13100 000	Matériel pour entret	333.58	333.58					
			Matériel pour entretien F-150 et F-150 XLT							
		02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	166.79						
		02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	166.79						
* A0071170	31-10-2023	55 13100 000	Peinture pour F150 x	35.09	35.09					
			Peinture pour F150 xlt							
		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	35.09						
		Total :		840.72	840.72					
PIEC65	PIÈCES D'AUTO M.G.A. & FILS									
* 018-544409	04-10-2023	55 13100 000	Huile et lave-vitre	259.11	259.11					
			Huile et lave-vitre pour véhicules							
		02 33000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	259.11						
* 018-546221	30-10-2023	55 13100 000	Antirouille, pistole	461.36	461.36					
			Antirouille, pistolet godet, adaptateurs - F350							
		02 32000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	230.68						
		02 33000 525	VÉHICULES - ENTRETIEN RÉPARATI	230.68						
		Total :		720.47	720.47					
PLOM50	PLOMBERIE G. D. GAUTHIER INC.									
* 023097	18-10-2023	55 13100 000	Entretien système de	318.02	318.02					
			Entretien système de chauffage Centre sportif							

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	
RENO75	RENOVEX ENR.		02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	215.44					
Total :					1 169.28					1 169.28
ROYC20	ROY COURTIER EN TRANSPORT INC.									
* 52801		30-10-2023	55 13100 000	Frais de cellulaire	310.43	310.43				
	Frais de cellulaire (50%) - Décembre 2022 à Septembre 2023									
			02 13000 331	TELEPHONIE	310.43					
Total :					310.43	310.43				
SAMP10	SAMPHI 6367321 CANADA INC.									
* 3908		04-10-2023	55 13100 000	Excavation pour dépl	1 471.68	1 471.68				
	Excavation pour dépl. BF 21, Rue de la Villa									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	1 471.68					
* 3909		04-10-2023	55 13100 000	8,75 h Excavation BF	1 782.11	1 782.11				
	8,75 h Excavation BF 8 et 31, 5 tonnes 0-3/4									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	1 782.11					
* 3910		04-10-2023	55 13100 000	Excavation pour rempl	2 022.41	2 022.41				
	Excavation pour rempl. tuyau Rue de l'Anse									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	2 022.41					
* 3911		04-10-2023	55 13100 000	Excavation pour égou	620.87	620.87				
	Excavation pour égout - 215-221, Bellevue Ouest									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	620.87					
* 3949		30-10-2023	55 13100 000	Excavation pour entr	891.06	891.06				
	Excavation pour entrées d'eau - 239, 246, 252, rue Principale									
			02 32000 515	LOCATION VÉHICULES - VOIRIE	891.06					
* 3950		30-10-2023	55 13100 000	Gravier 0-3/4, Gravi	4 752.15	4 752.15				
	Gravier 0-3/4, Gravier pour abrasif, poussière pierre et pierre nette									
			02 32000 521	INFRASTRUCTURE - CHEMINS TROTT	1 992.75					
			02 33000 635	PRODUITS CHIMIQUES (SEL+CALCI)	2 759.40					
Total :					11 540.28	11 540.28				
SANI20	SANI MANIC INC.									
* 065202		31-07-2023	55 13100 000	Vidange fosse septiq	201.21				201.21	
	Vidange fosse septique Halte routière									
			02 70140 521	INFRASTRUCTURES - PLAG	201.21					
Total :					201.21				201.21	
SAVR10	RÉAL SAVARD									
* 990136		18-10-2023	55 13100 000	40 pieds de tuyau de	90.00	90.00				
	40 pieds de tuyau de cuivre 3/4									

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
SAVR10	RÉAL SAVARD		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	90.00					
Total :					90.00	90.00				
SEAO50	SEAO-CONSTRUCTO									
1900467		03-07-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Fac	-99.70					-99.70
	Appel d'offres - Facture payées en double									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	-99.70					
1972689		30-11-2018	55 13100 000	Appel d'offres - Bou	3.74					3.74
	Appel d'offres - Bouffard sanitaire									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.74					
1986887		31-12-2018	55 13100 000	Addenda appel d'offr	3.92					3.92
	Addenda appel d'offres - Bouffard sanitaire									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	3.92					
2042067		01-04-2019	55 13100 000	Affichage Appel d'of	32.96					32.96
	Affichage Appel d'offres pour chargeur sur roues									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	32.96					
2108848		01-08-2019	55 13100 000	Parution d'un addend	27.52					27.52
	Parution d'un addenda - Réfection égouts									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	27.52					
2185676		01-01-2020	55 13100 000	Addenda Groupe Bouff	1.91					1.91
	Addenda Groupe Bouffard - Décembre 2019									
			02 32000 341	APPEL D'OFFRES PUBLICATIONS	1.91					
Total :					-29.65					-29.65
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.									
* 3030021		12-09-2023	55 13100 000	Batteries	7.81		7.81			
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	7.81					
* 4114905		06-07-2023	55 13100 000	Essence - mini mécan	44.02					44.02
	Essence - mini mécanique									
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	44.02					
* 4143801		01-09-2023	55 13100 000	Ajustement pour remp	.46		.46			
	Ajustement pour remplacement de piles									
			02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	.46					
* 4143813		01-09-2023	55 13100 000	Essence F-150 - 1582	107.09		107.09			
	Essence F-150 - 158262 km									
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	107.09					
* 4146524		05-09-2023	55 13100 000	Essence mini-mécaniq	36.10		36.10			
	Essence mini-mécanique									
			02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	36.10					

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>					<u>Condition</u>				<u>Téléphone</u>
<u>Numéro facture</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>	
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.									
* 4147239	06-09-2023	55 13100 000	Essence mini-mécaniq	39.18		39.18				
			Essence mini-mécanique							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	39.18						
* 4147320	06-09-2023	55 13100 000	Bouteilles d'eau	15.98		15.98				
		02 32000 650	VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	15.98						
* 4150031	11-09-2023	55 13100 000	Huile végétale	12.99		12.99				
		02 32000 643	PETITS OUTILS, PIÈCES ET ACCES	12.99						
* 4151114	13-09-2023	55 13100 000	Essence F350 - 6896	170.01		170.01				
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	170.01						
* 4153414	18-09-2023	55 13100 000	Essence F-150 - 1584	113.58		113.58				
			Essence F-150 - 158488 km							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	113.58						
* 4153435	18-09-2023	55 13100 000	Essence - mini mécan	82.79		82.79				
			Essence - mini mécanique							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	82.79						
* 4154642	20-09-2023	55 13100 000	Essence - mini mécan	39.05		39.05				
			Essence - mini mécanique							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	39.05						
* 4158431	27-09-2023	55 13100 000	Arm & Hammer bicarbo	2.59		2.59				
			Arm & Hammer bicarbonate							
		02 70130 522	BATIMENTS ET TERRAINS - ARENA	2.59						
* 4158651	27-09-2023	55 13100 000	Essence - 7253	187.04		187.04				
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	187.04						
* 4159626	29-09-2023	55 13100 000	Essence F-150	85.70		85.70				
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	85.70						
* 4163352	05-10-2023	55 13100 000	Essence F350 - 7476	106.00	106.00					
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	106.00						
* 4163772	06-10-2023	55 13100 000	Essence F150	83.01	83.01					
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	83.01						
* 4167077	12-10-2023	55 13100 000	Essence - mini mécan	44.52	44.52					
			Essence - mini mécanique							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	44.52						
* 4174314	25-10-2023	55 13100 000	Essence Ford - 15900	101.29	101.29					
			Essence Ford - 159000							
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	101.29						
* 4174317	25-10-2023	55 13100 000	Essence - 7773	153.02	153.02					
		02 32000 631	ESSENCE CARBURANT DIESEL BIO	153.02						
* 4174320	25-10-2023	55 13100 000	Bouteilles d'eau	7.99	7.99					

Imprimé le : 13-11-23

Inclus les transactions en attente

MUNICIPALITE LES MECHINS

Période : 2023-10

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>					<u>Condition</u>			<u>Téléphone</u>
<u>Numéro facture</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>
TAGD25	TAG DÉPANNEUR INC.								
		02 32000 650	VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	7.99					
Total :				1 440.22	495.83	900.37		44.02	
TELE50	TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST								
* 190157	01-10-2023	55 13100 000	Pagette UTEP et Page Pagette UTEP et Pagette Travaux publics	53.93	53.93				
		02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	26.39					
		02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	27.54					
* 190252	01-10-2023	55 13100 000	Service Nomade - App Service Nomade - Appel supplémentaire Septembre 2023	1.12	1.12				
		02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	1.12					
Total :				55.05	55.05				
TELU25	TELUS QUEBEC								
* 2023-10-1346	04-10-2023	55 13100 000	1346 - Bibliothèque	71.55	71.55				
		02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	71.55					
* 2023-10-3320	22-10-2023	55 13100 000	3320 - Réservoir	148.55	148.55				
		02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	148.55					
* 2023-10-3326	22-10-2023	55 13100 000	3326 - Centre sportif 3326 - Centre sportif	199.13	199.13				
		02 70130 331	-TELEPHONIE	199.13					
* 2023-10-3370	07-10-2023	55 13100 000	3370 - UTEP	160.78	160.78				
		02 41300 331	- INTERNET-TÉLÉ.-PAGET	160.78					
* 2023-10-3952	25-10-2023	55 13100 000	3952 - Bureau et gar 3952 - Bureau et garage	324.55	324.55				
		02 13000 331	TELEPHONIE	324.55					
* 2023-10-8396	10-10-2023	55 13100 000	Clé internet bibliot Clé internet bibliothèque	76.49	76.49				
		02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	76.49					
* 2023-10-9264	14-10-2023	55 13100 000	Cellulaire travaux p Cellulaire travaux public	23.52	23.52				
		02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.52					
Total :				1 004.57	1 004.57				
TELU50	TELUS MOBILITE								
* 2023-10-8396	10-10-2023	55 13100 000	Clé internet bibliot Clé internet bibliothèque	76.49	76.49				
		02 70230 331	TELEPHONIE - BIBLIOTHEQUE	76.49					
* 5429469264	14-10-2023	55 13100 000	Cellulaire Travaux p Cellulaire Travaux publics	23.52	23.52				

Numéro	Nom	Date	Numéro G/L	Description	Solde	Courant	Condition			Téléphone
							1 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	+ 91 J
TELU50	TELUS MOBILITE		02 32000 331	TELEPHONIE - VOIRIE	23.52					
Total :					100.01	100.01				
TREM33	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY AVOCATS									
* 0000131843	16-10-2023	55 13100 000	Suivi pour identifi	106.36	106.36					
	Suivi pour identification des chemins - Rénovation cadastrale									
		02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	106.36						
* 0000131844	16-10-2023	55 13100 000	Mise en demeure - Ré	1 905.63	1 905.63					
	Mise en demeure - Réf 1003004/MU									
		02 19000 412	SERVICES JURI. ET PROFES.	1 905.63						
* 0000131845	16-10-2023	55 13100 000	Service première lig	715.72	715.72					
	Service première ligne - 2e versement									
		02 13000 410	HONORAIRES PROFESSIONNELS	715.72						
Total :					2 727.71	2 727.71				
VILL66	VILLE DE MATANE									
* 2023-000135	20-10-2023	55 13100 000	Commercial et centre	70.38	70.38					
	Commercial et centre de tri									
		02 45120 952	L.E.T. DE MATANE	12.24						
		02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	58.14						
* 2023-000148	25-10-2023	55 13100 000	Partage de coût, tro	3 221.85	3 221.85					
	Partage de coût, troisième versement									
		02 70190 951	QUOTE-PART ÉQUIP. RÉGIONAUX	3 221.85						
* 2023-000150	31-10-2023	55 13100 000	Centre de tri et rés	302.94	302.94					
	Centre de tri et résidus chasse									
		02 45120 521	ÉCOCENTRE ET TRANSPORT	302.94						
Total :					3 595.17	3 595.17				
VO3X50	V03 VERT OZONE INC.									
* VO-20231010-15	26-09-2023	55 13100 000	Conteneur chambre à	193 158.00		193 158.00				
	Conteneur chambre à réaction, panneau électrique, lumière, chauffage									
		58 21106 000	INFRASTRUCTURES-AQUEDUC	193 158.00						
* VO-20231020-16	13-10-2023	55 13100 000	Programmation à dist	143.72	143.72					
	Programmation à distance pour production d'eau									
		02 41200 521	ENT. ET REPARATION (GENIE)	143.72						
* VO-20231031-17	31-10-2023	55 13100 000	Visite entretien de	18 972.21	18 972.21					
	Visite entretien de l'UTEP - 23 au 27 octobre 2023									
		02 41200 521	ENT. ET REPARATION (GENIE)	18 774.90						
		02 41200 649	AUTRES - PIÈCES ET ACCESSOIRES	197.31						
Total :					212 273.93	19 115.93	193 158.00			

<u>Numéro</u>	<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Numéro G/L</u>	<u>Description</u>	<u>Solde</u>	<u>Courant</u>	<u>Condition</u>			<u>Téléphone</u>
							<u>1 à 30 J</u>	<u>31 à 60 J</u>	<u>61 à 90 J</u>	<u>+ 91 J</u>
XERO10	XEROX CANADA LTEE									
* 50350151		01-10-2023	55 13100 000	Location photocopieur	334.58	334.58				
	Location photocopieur - Paiement 21 de 22									
			02 13000 414	ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	334.58					
			Total :		334.58	334.58				
Grand total :					273 444.05	70 976.80	200 753.37		541.87	1 172.01

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET

RENO75 RENOVEX ENR.

31-01-23	3462	1,169.28	54 11200 000								
2033423		476.92-	.00	55 13100 000							
2033436		476.92-	.00								
3083274		215.44-	.00								

GRHJ20 GASTON ROY HUISSIER DE JUSTICE

30-09-23	3727	119.20	54 11200 000								
NOTE: Déjà facturé par Tremblay, Bois, Migneault sur facture 131844											
25469		119.20-	.00	55 13100 000							

JEHA25 JEAN-RÉAL HARRISSON

19-10-23	3747	4,000.00-	54 11200 000	NN	4,000.00	.00	.00				
REP: VEHICULE FORD F-150 XLT 2005											
				58 21401 000	4,000.00	.00	.00	.00	.00	4,000.00	
CODE COMPL: 12											

3 CHEQUES		2,711.52-			4,000.00						
TOT. FACT.		1,288.48-	.00		4,000.00	.00	.00	.00	.00	4,000.00	

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		CAISSE POP. - EOP # 602815	2,711.52-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	1,288.48-	
58 21401 000		VEHICULES	4,000.00	
*** TOTAL ***			.00	

RÉSOLUTION
2023-016

ACHAT DE 2 PNEUS – CHARGEUR SUR ROUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité des Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité des Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit remplacer un pneu brisé sur le chargeur sur roues et qu'il est recommandé de les remplacer par groupe de deux;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Samphi possède deux pneus usagés 20.5 R25 Dynamax usés à 33/32 sur 38/32 à vendre au coût de 1 700 \$, chacun comme indiqué sur la soumission 0266 et qu'aucun transport n'est requis;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de Pneu du Parc pour un produit de même qualité à l'état neuf est au coût de 2 050 \$ du pneu, plus les frais de transport et les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour cet achat sera imputée au poste budgétaire 02-32000-525;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'ACHETER deux pneus usagés 20.5 R25 Dynamax à l'entreprise Samphi pour une somme de 3 400 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-015

AMÉNAGEMENT DU PARC RACHEL-VERREAULT

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Rachel-Verreault a été complètement démantelé à la demande des inspecteurs en assurance pour cause de désuétude;

CONSIDÉRANT QUE le conseil était en faveur de la préparation et du dépôt du projet d'aménagement du parc en avril 2023 et qu'il a entériné en juin 2023 la demande déposée au Fonds Régions et Ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE le Fonds Régions et Ruralité (FRR) a alloué une aide financière de 100 000 \$ pour le projet d'Aménagement du Parc Rachel-Verreault;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élèvera à 148 506,41 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté sa contribution financière minimale de 10 % du montant;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre plénière du 30 juillet 2023, le conseil s'est montré en faveur d'aller de l'avant même si la réponse d'AgriEsprit était négative puisqu'il pourrait prévoir cette dépense dans le budget 2024;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond à la démarche de la Politique familiale et aux besoins des enfants, jeunes et moins jeunes ainsi qu'aux familles. Avec ses bacs à jardinage, il deviendra un espace intergénérationnel fréquenté par tous;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été faite pour les travaux d'excavation et les modules de jeux.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les travaux d'excavation d'une somme de 18 654,28 \$, taxes incluses par l'entreprise Samphi des Méchins.

D'AUTORISER l'achat des modules de jeux, carré de sable, balançoires et autres équipements de la compagnie 1000 pattes pour un montant de 89 444,80 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER l'achat de bacs à jardinage au coût de 1 834,96 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER l'achat d'une poubelle duo recyclage au coût de 3 607,92 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER l'achat de paillis certifié pour les terrains de jeux, de géo textile et de sable pour le carré de sable au coût de 13 791,06 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER l'achat de poteaux et de rouleaux de clôture pour couvrir 500 pieds au coût de 10 913,43 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER l'achat de matériel de jardinage au coût de 1 293,95 \$, taxes et transport inclus.

D'AUTORISER qu'il reste une balance de 5 288,85 \$, pour l'achat de concassé et de terre à jardin pour lequel il n'y a pas de soumission.

D'AUTORISER notre employé des travaux publics à installer les infrastructures.

D'AUTORISER l'agente de développement, Pascale Lefrançois, à représenter la Municipalité et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à ce financement et ces projets.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-014

SIGNATAIRE À LA SAAQ

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité des Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité des Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Méchins doit immatriculer la camionnette de marque Ford F-150 XLT 2005;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER monsieur Patrick Savard, contremaître aux Travaux publics pour la Municipalité des Méchins, à signer tous les documents requis à la SAAQ pour la camionnette de marque Ford F-150 SLT 2005 d'ici la fin de l'année 2023.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-013

RÉFECTION DU CENTRE SPORTIF BORROMÉE-VERREAULT

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds Régions et Ruralité (FRR) a alloué une aide financière de 100 000 \$ pour le projet de réfection du Centre Sportif;

CONSIDÉRANT QUE le conseil accepté sa participation financière au coût de 20 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour la remise de la reddition de compte finale est le 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE pour terminer le projet il reste des achats à effectuer et que le coût total du projet s'élèvera à 121 439,60 \$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'excédent de 1 439,60 \$ sur le projet total;

D'AUTORISER l'achat de la rampe d'accès d'une somme de 2 150,05 \$, taxes incluses;

D'AUTORISER l'achat de 79 sections de recouvrement de bande de téflon pour patinoire au coût de 18 448,95 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'achat de deux bandes neuves au coût de 2 265,01 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'achat de 25 tapis de caoutchouc supplémentaires au coût de 2 355,55 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'achat de bois pour la réparation des bandes au coût de 2 472,91 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'achat de deux gradins portatifs au coût de 7 634,34 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'achat de rideaux et la quincaillerie nécessaire au coût de 1 352,17 \$, taxes et transport inclus;

D'AUTORISER l'agente de développement, madame Pascale Lefrançois, à représenter la Municipalité et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à ce financement et ces projets.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

R É S O L U T I O N
2023-012

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
(VOLET LOCAL)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'enveloppe de 22 000 \$ dans le Programme de développement des communautés-volet local (FRR) pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE la résolution initiale 2022-143 a été modifiée par erreur ce qui nous empêche d'utiliser le dernier 11 000 \$ disponible

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE REFAIRE une résolution pour ce projet;

D'AUTORISER l'achat des enseignes sur le bâtiment du Centre Sportif ainsi qu'au bord de la route Bellevue Ouest;

D'AUTORISER l'achat des plaques du parcours maritime pour le Parc Vue-sur-la-Mer;

D'AUTORISER l'achat de deux balançoires à installer au Parc Vue-sur-la-Mer;

D'AUTORISER l'achat d'un tapis d'accès à la plage pour le Parc Vue-sur-la-Mer;

D'AUTORISER notre employé des travaux publics à installer les infrastructures;

D'AUTORISER l'agente de développement, madame Pascale Lefrançois, à représenter la Municipalité et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à ce financement et ces projets.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-011

DÉFILÉ DU PÈRE NOËL ET ILLUMINATION DU SAPIN

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les activités de Noël sont des événements très attendus par les enfants et que l'an passé, il n'y a pas eu de festivités au village;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de cette activité sont admissibles au programme Voisins Solidaires;

CONSIDÉRANT QUE le sapin en métal de la Municipalité ainsi que les guirlandes de lumières doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un arbre naturel a été discuté, accepté et budgété par le conseil à l'automne 2022;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 20 octobre 2023, de l'entreprise J.M. Tremblay et Fils inc. pour l'achat d'un sapin de Noël d'une hauteur d'environ 12 pieds, au montant de 166,71 \$, incluant les taxes et le transport;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 11 octobre 2023, de l'entreprise Leblanc illumination Canada, pour l'achat d'une guirlande, de 100 douilles de câble noir et de 160 ampoules LED, au montant de 1 951,42 \$, incluant les taxes.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le dépôt d'une demande de subvention au programme Voisins Solidaires pour couvrir l'entièreté des coûts de ce projet.

D'AUTORISER l'achat d'un sapin d'une hauteur d'environ 12 pieds, auprès de l'entreprise J.M. Tremblay et Fils inc., au montant 166,71 \$, incluant les taxes et le transport.

D'AUTORISER l'achat d'une guirlande, de 100 douilles de câble noir et de 160 ampoules LED, auprès de l'entreprise Leblanc illumination Canada, au montant de 1 951,42 \$, incluant les taxes.

D'AUTORISER l'emprunt à titre gratuit d'une carriole auprès du Camping aux Pignons Verts.

D'AUTORISER l'achat d'un costume du Père Noël et de lutins au coût de 476,76 \$, incluant les taxes et le transport.

D'AUTORISER l'achat de cannes de bonbon et de bonbons pour les enfants pour un montant de 345 \$, incluant les taxes.

D'AUTORISER l'agente de développement, madame Pascale Lefrançois, à représenter la Municipalité et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à ce financement et à ce projet.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-010

AUGEMENTATION DE SALAIRE – EMPLOYÉ N° 3307

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité des Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité des Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité assure elle-même le déneigement de ses routes et bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 3307 est actuellement opérateur de machinerie lourde pour la saison hivernale 2023-2024;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 3307 est habilité à opérer les équipements servant au déneigement et qu'il est disposé à s'acquitter de cette tâche sur appel et selon les besoins du contremaître;

CONSIDÉRANT les responsabilités supplémentaires inhérentes à cette fonction;

CONSIDÉRANT la demande d'ajustement de taux horaire de l'employé n° 3307 passant de 21 \$/heure à 23 \$/heure pour la période hivernale 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AJUSTER le taux horaire de l'employé n° 3307, qui agira à titre d'opérateur de machinerie lourde pour la Municipalité, à 23 \$/heure pour la période hivernale soit du 1^{er} novembre 2023 au 30 avril 2024.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-009

ACHAT D'AGRÉGAT 0-3/4 TAMISÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité des Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité des Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut avoir besoin de matériel de remplissage si des travaux d'excavation sont nécessaires durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE le matériel est plus difficile d'accès en période de gel;

CONSIDÉRANT la soumission 0263 reçue de l'entreprise Samphi le 18 septembre 2023 pour les coûts des différents agrégats disponibles;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour l'achat de 120 tonnes de 0-3/4 tamisé au coût de 10 \$/tonne sera imputée au poste budgétaire 02-32000-521;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de 120 tonnes de 0-3/4 tamisé au coût de 10 \$/tonne à l'entreprise Samphi, soit un montant de 1 200 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-008

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER ET
DES DÉBOURSÉS À ÉMETTRE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et greffière-trésorière adjointe a déposé aux membres de la Commission, une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 153 709,13 \$, en date du 5 octobre 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE la Commission approuve la liste déposée des comptes à payer et des déboursés à émettre en date du 5 octobre 2023 et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 153 709,13 \$;

QUE la liste des comptes à payer et des déboursés à émettre fasse partie intégrante de la présente résolution.

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-007

INSTALLATION LUMINAIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE trois luminaires doivent être remplacés, dans les secteurs du 211, rue de la Mer, du 500, route Bellevue Est et à l'intersection des rues Bellevue Est et Verreault;

CONSIDÉRANT QUE cette installation doit être réalisée par les employés d'Hydro-Québec en raison de son emplacement situé près d'une ligne haute tension;

CONSIDÉRANT QUE le tarif d'Hydro-Québec, pour chaque installation, est de 360 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER un contrat à Hydro-Québec, pour l'installation de trois luminaires situés dans les secteurs du 211, rue de la Mer, du 500, route Bellevue Est et à l'intersection des rues Bellevue Est et Verreault, pour un montant total de 1 080 \$ plus les taxes applicables;

ORIGINAL SIGNÉ

Denis Michaud
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-006

NETTOYAGE RÉSEAU SANITAIRE ET PLUVIAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au nettoyage du réseau sanitaire, du réseau pluvial et des stations de pompage de la municipalité;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 21 septembre 2023 de l'entreprise Leblanc environnement inc.;

CONSIDÉRANT que la durée des travaux est estimée à environ quatre jours;

CONSIDÉRANT que la dépense sera imputée au poste budgétaire 02-41500-516 et que des crédits y sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour le nettoyage du réseau sanitaire, du réseau pluvial et des stations de pompage, à l'entreprise Leblanc environnement inc., pour un montant estimé à 15 935 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-005

AUTORISATION SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le poste de maire est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE l'alinéa 4 de l'article 203 du Code Municipal du Québec qui prévoit que tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le greffier-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER monsieur Jean-Pierre Thériault à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité devant être signés conjointement par le maire et le greffier-trésorier, et ce, jusqu'à l'élection du prochain maire.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-004

**TRAVAUX REMPLACEMENT RÉSEAU PLUVIAL- RUE DE L'ANSE –
ACHAT TUYAU**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au remplacement d'une partie du réseau pluvial situé sur la rue de l'Anse;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 18 septembre 2023, de l'entreprise Réal Huot inc., pour l'achat de tuyau dans le cadre du remplacement d'une partie du réseau pluvial, au tarif suivant :

- 24 mètres de tuyau 250MM(10)X4M SDR35 VERT IPEX au prix de 78,77 \$/mètre, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour l'achat de 24 mètres de tuyau 250MM(10)X4M SDR35 VERT IPEX sera imputée au poste 02 41500 521;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour l'achat de 23 mètres de tuyau 250MM(10)X4M SDR35 VERT IPEX à l'entreprise Réal Huot inc., dans le cadre des travaux de remplacement d'une partie du réseau pluvial, situé sur la rue de l'Anse, au prix de 1 890,48 \$, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président

RÉSOLUTION
2023-003

**TRAVAUX REMPLACEMENT RÉSEAU PLUVIAL- RUE DE L'ANSE –
ACHAT GRAVIER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au remplacement d'une partie du réseau pluvial situé sur la rue de l'Anse;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 18 septembre 2023, de l'entreprise Samphi inc., pour l'achat de gravier dans le cadre du remplacement d'une partie du réseau pluvial, au tarif suivant :

- 40 tonnes de gravier 0-3/4 tamisé au prix de 10 \$/tonne, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour l'achat de 40 tonnes de gravier 0-3/4 tamisé sera imputée au poste 02 41500 521;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

OCTROYER le contrat pour l'achat de 40 tonnes de gravier 0-3/4 tamisé au prix de 10 \$/tonne plus taxes, à l'entreprise Samphi inc., dans le cadre des travaux de remplacement d'une partie du réseau pluvial, situé sur la rue de l'Anse.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-002

**TRAVAUX REMPLACEMENT RÉSEAU PLUVIAL- RUE DE L'ANSE -
EXCAVATION ET REMBLAIS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au remplacement d'une partie du réseau pluvial situé sur la rue de l'Anse;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 14 septembre 2023, de l'entreprise Samphi inc., pour les travaux d'excavation et de remblais relatifs au remplacement d'une partie du réseau pluvial, au taux de 160 \$ / heure, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense pour les travaux d'excavation et remblais sera imputée au poste 02 32000 515;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

AUTORISER les travaux d'excavation et de remblais pour le remplacement d'une partie du réseau pluvial, situé sur la rue de l'Anse;

OCTROYER le contrat pour les travaux d'excavation et de remblais, relatifs au remplacement d'une partie du réseau pluvial situé sur la rue de l'Anse à l'entreprise Samphi inc., au taux de 160 \$ / heure, plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président

RÉSOLUTION
2023-001

TRAVAUX EXCAVATION BORNE-FONTAINE N°8 - 21 ET 31

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité Les Méchins ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 7 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2023, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Denis Michaud, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité Les Méchins et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au remplacement des bornes-fontaines n° 8 – 21 et 31;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'excavation sont nécessaires afin de procéder au remplacement des bornes-fontaines n° 8 - 21 et 31;

CONSIDÉRANT la soumission reçue le 14 septembre 2023, de l'entreprise Samphi inc., pour les travaux d'excavation, à un taux de 160\$/heure plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles et que la dépense sera imputée au poste 02 32000 515.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

AUTORISER les travaux d'excavation pour le remplacement de la borne-fontaine n° 8 - 21 et 31.

OCTROYER le contrat d'excavation à l'entreprise Samphi inc., à un taux de 160\$/heure plus les taxes applicables.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président